

COMPTES-RENDUS SALVAGNAC

Version 2

Compilation réalisée à partir des documents fournis par Marcelo Carpaneto, Claude Barrère, Jean-René Funel, François Plassard, Dominique Leturq, ainsi que par divers acteurs des SEL 81, Grésigne et Cocagne que je remercie de leur accueil lors d'une tournée mémorable sur les lieux en octobre 1999.

Cette compilation est incomplète. Les comptes-rendus manquants seront intégrés lors des prochaines éditions.

Merci de nous les adresser, soit au secrétariat de Sel'idaire soit par internet.

Alain Bouhier
« atelier rencontres annuelles »

LES DIFFERENTS ATELIERS PROPOSES A SALVAGNAC:

I L'expérience concrète et sensible dans les S.E.L.(REZ DE CHAUSSEE)

- 1.1 LES S.E.L. ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS
- 1.2 LES JOURNAUX DES S.E.L.
- 1.3 BOURSES INTRA ET INTER S.E.L.
- 1.4 MEDIATION DES CONFLITS
- 1.5 LES LOGICIELS DE GESTION
- 1.6 FIXATION ET EVALUATION DE LA VALEUR D'ECHANGE DANS UN S.E.L
- 1.7 LES SEL. ET LES JEUNES
- 1.8 LIMITATION DES COMPTES EN + ET EN -
- 1.9 EQUILIBRE DES COMPTES (compte zero ou puits sans fond)
- 1.10 RENOUELEMENT DES ADHERENTS
- 1.11 SEL. FRONTALIERS
- 1.12 SEL. ET PRATIQUES ESOTERIQUES

II - Les valeurs, les concepts, la reflexion (1er ETAGE)

- 2.1 LES ECHANGES ENTRE S.E.L.
- 2.2 SEL. ET CITOYENNETE
- 2.3 RESEAUX INTER S.E.L. SPECIALISES PAR THEMES (syst. interrel d'échanges thématiques)
- 2.4 S.E.L. : BESOINS ET UTOPIE
- 2.5 S.E.L. OU MAQUIS : résistance ou coopération
- 2.6 OU EST LE S.E.L. QU'ON VEUT ?
- 2.7 S.E.L. VIRTUEL
- 2.8 LE LIEN ET LA DETTE
- 2.9 NOTION DU DON ET DE L'AIDE
- 2.10 S.E.L. : PARTAGE DU TRAVAIL ET ART DE VIVRE

III - S.E.L. et extérieur : subir, agir, anticiper (2ème ETAGE)

- 3.1 LA MONNAIE FONDANTE
- 3.2 RELATIONS S.E.L. - MEDIAS
- 3.3 S.E.L. ET ASSURANCES
- 3.4 S.E.L. ET FISCALITE
- 3.5 S.E.L. ET COLLECTIVITES TERRITORIALES
- 3.6 LE TRAVAILLEUR SOCIAL ET LE S.E.L.
- 3.7 S.E.L. : REGARD INTERNE ET EXTERNE, RECHERCHE ET PUBLICATION
- 3.8 S.E.L. ET ECONOMIE DE PROXIMITE ET SOLIDAIRE
- 3.9 RENCONTRE D'EXPERIENCES ALTERNATIVES AUTOUR DE SALVAGNAC
- 3.10 SYSTEMES D'ECHANGES NON MONETAIRES A L'ETRANGER

IV - Rôle et place du S.E.L. dans la société (3ème ETAGE)

- 4.1 REPRESENTATIVITE DES S.E.L.
- 4.2 SELIDAIRE : ROLE ET FONCTION
- 4.3 HISTORIQUE ET BILAN DE SELIDAIRE
- 4.4 ROLE DU NON-MONETAIRE FACE AU MARCHE ET A L'ETAT
- 4.5 SYNTHESE DES 3 JOURS
- 4.6 A.G. DE SELIDAIRE

V - Ateliers ajoutés au Programme

5.1 Les producteurs et agriculteurs sont ultras crédi teurs ... Et ne trouvent pas l'aide en main-d'oeuvre dont ils ont besoin. Que faire?

Pre AG de Sel'idaire page 21

AG de Sel'idaire page 29

LES COMPTE-RENDUS

I L'expérience concrète et sensible dans les S.E.L.(REZ DE CHAUSSEE)

01.01 -LES S.E.L. ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS

L'accueil dans les SEL, compte-rendu établi pour le groupe par Elza (S.E.L. Cocagne)

Une dizaine de participants venant des quatre coins de France : Haute-Loire, Toulouse, Strasbourg, Rhône, Gironde, Hérault, Tarn, Gard et Pyrénées et appartenant à des SEL constitués en associations loi 1901 ou en association de fait.

Trois axes de discussion se sont dégagés :

- 1- L'exposé de nos motivations pour participer à cet atelier.
- 2- L'exposé de nos pratiques.
- 3- La recherche de ce que pourrait être un BON accueil.

Premier axe : Qu'est-ce qui nous a motivés pour participer à cet atelier ?

Première raison : L'accueil nous paraît à tous un moment important. C'est la première pierre de l'édifice.

Deuxième raison : Nous avons tous envie de ce qui se faisait ailleurs à ce sujet.

Tous les participants ont conscience qu'il est important que le futur adhérent connaisse la structure dans laquelle il se propose d'entrer ainsi que l'esprit qui y règne, reflété généralement par une charte... et, réciproquement, il leur apparaît tout aussi important que le groupe connaisse les motivations et la personnalité du futur adhérent.

Deuxième axe : L'exposé de nos pratiques.

En ce qui concerne l'accueil, il se fait :

- soit au cours des réunions organisées pour les membres (généralement à date et lieu fixes)
- soit au cours des rencontres organisées sous forme de marchés ou bourses d'échanges, sous forme de goûters et repas conviviaux.
- Soit au coup par coup à la suite d'un appel téléphonique suivi d'un entretien personnalisé avec un volontaire en un lieu et à une date convenus.

Il est souligné que lorsque l'accueil se fait à la faveur des réunions ou lors d'une bourse, l'accueillant n'est pas forcément disponible à 100% ou, au contraire, le temps d'accueil empiète trop sur le sujet de la réunion. Ces écueils sont évités quand le temps d'accueil est calé sur un moment spécifique réservé à cet effet.

- En ce qui concerne le suivi, certains SEL pratiquent le parrainage. Le parrain étant celui qui facilitera ou provoquera le premier échange. D'autres utilisent la cooptation, d'autres mettent en place une période d'essai. Les pratiques sont donc variées et susceptibles d'ajustements.

- Certains S.E.L. offrent un pécule d'accueil, fondant ou pas (c'est à dire à utiliser dans un laps de temps déterminé), pour faciliter les premiers échanges. Mais la question reste posée de savoir si le bénéficiaire doit restituer ou non ce pécule.

Les règles du jeu exposées oralement sont accompagnées dans certains S.E.L. par des documents : brochures, dépliants, feuilles de foires aux questions, etc.

3ème axe : Comment pourrait se définir un BON accueil ?

- Etre clair : sans ambiguïté sur la philosophie qui sous-tend le mouvement basé sur l'échange, la réciprocité, la liberté. Un échange où le lien créé entre les 2 personnes qui le pratiquent, est, à la limite, plus important que le bien...mais sans ambiguïté non plus sur les limites et la richesse de cette donnée.
- Etre précis et bref car on sait que ces premières informations seront reprises et approfondies ultérieurement.
- Etre convivial et chaleureux.
- Etre individualisé en créant des conditions matérielles favorables à l'écoute. Cette première rencontre étant organisée avec un adhérent qui, sans être toujours forcément le même, devra toujours être compétent dans ce domaine.

01.02 - LES JOURNAUX DES S.E.L.

auteur inconnu ?

LES JOURNEAUX DES S.E.L. (8 personnes)

- Dissociation Catalogue/Journal (bulletin) : dans les faits : les gros S.E.L. le font, les petits non : surcoût
- Bulletin : stimuler les échanges par l'information Trois axes de discussion :

Contenu :

- Infos pratiques et concrètes/S.E.L.
- Fenêtre du S.E.L par l'extérieur sans faire de prosélytisme
- Calendrier des activités

- Témoignage de succès dans les échanges
- Présentation des nouveaux arrivants
- La rédaction est démocratique et libre en opposition à la rédaction Cocagne
- Signaler les problèmes dans les échanges si répercussion sur tout le monde,
- mauvaises intentions

Forme :

- Problèmes des index thématiques et alphabétiques (catalogue)
- La présentation doit répondre aux attentes des participants
- La lisibilité de la mise en page

Réalisation/Coût/Diffusion

- Diffusion "à la main" par les adhérents
- Publipostage : 0,80 F/envoi
- Exemple d'Ithaca : bulletin à disposition chez les commerçants en échange d'espace publicitaire dans le bulletin à coût équilibré
- Les photocopies : Services d'un adhérent / Boutiques repérée près des Fac / Convention avec les municipalités
- Dépôt en permanence ou lors de réunions, d'activités

01-03 - BOURSES INTRA ET INTER S.E.L.

pas de compte rendu

01-04 - MEDIATION DES CONFLITS

auteur inconnu ?

Compte-rendu de l'atelier " gestion des conflits "

Il apparaît trois catégories de conflits : entre le SEL et l'extérieur, ceux concernant le " bureau " (centre de pouvoir), et ceux liés à l'échange proprement dit. Toutes trois perdent de leur importance quand préexiste un cadre net régulant les comportements.

Pour gérer les conflits entre le SEL et l'extérieur : commerçants, artisans, collectivités locales ou nationales.

Une solution appliquée dans le SEL de Paris consiste en un " comité d'éthique " composé d'un représentant unique du SEL, et de quelques autres personnalités reconnues pour leurs qualités humaines et professionnelles : membre des prud'homme, professeur, membre du développement local... Il s'agit d'assurer une harmonie entre des règles établies, et celles plus fluctuantes liées à la vie du SEL.

Les individus très actifs dans la gestion (au sens large : catalogue, accueil, adhésion...) représente une autre source fréquente de désaccord. Souvent, une personne investie d'un rôle l'est aussi d'une capacité à prendre des décisions de façon relativement autonome : d'autres séliens peuvent vivre cela comme un abus, s'insurger, et confondre la personne et la fonction.

Le Sel de Ré prévient ce risque en instaurant un roulement annuel dans les fonctions. De plus chaque adhérent s'engage à assumer au moins une fois un rôle dans le fonctionnement collectif. Il " suffit " alors d'adapter la fonction au capacité de l'individu : en technophobe pourra assurer une comptabilité sur le papier des échanges... Lors de la passation des pouvoirs, chacun peut également témoigner des difficultés rencontrées dans l'exercice de sa fonction. Cela s'accompagne d'une dédramatisation par l'acteur, d'une meilleure compréhension des auditeurs.

Enfin, on dirait que l'acte même de l'échange porte parfois en germe un conflit. Quelqu'un qui adhère au Sel apporte aussi un vécu, une personnalité avec ses forces et faiblesses. Dans le sens négatif, nous pouvons citer :

- l'incapacité à négocier son apport d'une façon satisfaisante, en grains de Sel,
- l'aptitude à profiter des limites d'autrui,
- une propension au malentendu, etc.

Un négociateur peut alors intervenir pour apaiser le conflit. Bien identifié dans l'association, il permet l'expression du ressenti des détracteurs, pour ensuite leur faire prendre une sorte de recul, et l'ouverture de négociation. Mais on peut rarement s'improviser médiateur : en plus d'un don de diplomatie, il est bon de se former (lecture, stage...). Le Sel de Ré pratique plutôt la médiation collective. Tous les trimestres, en fin d'A.G., chacun aborde devant tous le différend qui le préoccupe. N'importe quel auditeur, ayant une sensibilité, une compréhension, un lien particulier avec le " plaignant " peut alors trouver le mot juste pour entrer en relation de médiation. Après un début de résolution " publique " suit souvent un moment plus intime, à trois personnes, pendant lequel la relation chaleureuse arrive parfois à se renouer. Même en cas de réussite de la médiation, il reste souvent une blessure chez l'un ou l'autre des protagonistes, peut-être indépendante, dans le fond, du problème initial. La façon dont on a été perçu, les répliques singlantes... laissent des traces longues à s'effacer.

Les conflits au sein du Sel semble s'envenimer d'autant plus rapidement que chacun espère y trouver une petite société idéale, en réaction parfois à des situations antérieures plus ou moins pénibles.

Mais faut-il éviter systématiquement tout conflit ? Le Sel constitue peut-être un espace où apprendre à vivre, sinon à résoudre plus aisément ces difficultés, grâce à des conditions favorables : absence de l'anonymat, existence de médiation, esprit de Sel et absence d'argent. Ici, chacun apporte sa contribution à l'évolution d'autrui en s'y confrontant à travers l'échange, en prévenant dans la mesure du possible, la montée en puissance de la gravité du différend. On peut

dire aussi que si un cadre clair réduit l'apparition de problème, il est impossible d'écrire entièrement l'esprit du Sel : chacun en est le garant, à travers le tissu social. (applaudissements)

01-05 - LES LOGICIELS DE GESTION

pas de compte rendu

01.06 - FIXATION ET EVALUATION DE LA VALEUR D'ECHANGE DANS UN S.E.L

" La valeur d'échange dans un SEL "

Ce rapport SGDG (sans garantie du groupe) a été commis par Jean-Paul (B.E.L.L.E. de Gap).

Plutôt que de désigner une personne chargée de balayer en quelques minutes le champ des questions pour introduire le débat, nous avons décidé de faire le tour du cercle des participants à l'atelier, une quarantaine de personnes, afin que chacune se présente, exprime succinctement les raisons de sa participation à cet atelier, ses questions, ses attentes et ce qu'il peut et veut y apporter. Après ce tour rapide le débat s'est instauré.

Ce compte-rendu reprend ce plan en deux parties, mais l'ordre des sujets abordés a été modifié .

Relevé du tour de cercle :

- J'aimerais comprendre la notion de " valeur ", si elle existe...
- Savoir s'il est possible de faire des échanges sans s'embêter avec une comptabilité en grains.
- De nombreux participants veulent discuter du bien-fondé, des avantages et des inconvénients de la règle adoptée en certains SEL : 1 heure = 1 heure et comparer les vécus des SEL en ce domaine, sachant que des adhérents désirent être libres de fixer la valeur de leurs échanges.
- Certains adhérents ont besoin de l'outil monnaie ; d'autre pas. Peut-on concilier les désirs, les besoins, la liberté de chaque adhérent et la nécessité d'une cohérence interne à chacun de nos SEL ?
- On constate souvent qu'en fonction de leur ancienneté, les adhérents passent de la valeur marchande traduite en monnaie locale à la valeur relative (besoin, usage, plaisir ou pénibilité) puis à une simple mémoire d'échange et parfois même au don. Le don, les services bénévoles : oui, non ? avantages, inconvénients ?

Débat :

Souvent, dit un participant, je pratique le troc et ne tiens aucun compte de la valeur marchande. Je considère uniquement mes besoins, mon usage.

Certains participants affirment que la règle 1 heure = 1 heure permet de souligner et de développer l'égalité entre les adhérents et de favoriser de nouvelles relations sociales ; mais selon d'autres elle est parfois ambiguë : une heure de garde d'un enfant qui dort, une heure qui demande un gros investissement en énergie personnelle, une heure à mener une activité que je considère comme ludique, une heure de tel individu rapide et efficace, une heure de débutant très lent... ces heures sont elles " égales " ? Pour les services, on arrive encore à s'entendre, mais pour les objets manufacturés ou les créations artistiques, une aquarelle ou une sculpture par exemple, il faut chercher autre chose que l'égalon heure. Certains tiennent à fixer ensemble la valeur, de gré à gré. N'oublions pas que la compétence, la qualité et la rapidité d'exécution engendrent un accroissement de la valeur de l'heure. D'autres affirment, et ce n'est pas contradictoire avec le gré à gré, qu'il est bon de définir la valeur d'un service de manière inversement proportionnelle au plaisir que l'on prend à le rendre : " Je prends un grand plaisir à échanger mes connaissances et ma pratique musicale, donc je demande très peu de grains de SEL à qui je fournis ce service ". " Je considère comme pénible et peu agréable de réaliser telle tâche, donc je propose beaucoup de grains de SEL à celui qui la réalisera ".

Toute valeur est relative. Le temps, le lieu, les personnes différentes sont quelques uns des paramètres qui la définissent. Lorsqu'il y a échange évalué en grains de SEL, il faut bien s'entendre au préalable sur toutes les conditions de cet échange.

Un parallélisme peut être établi entre les modes de règlement des échanges et la devise de la république :

liberté <==> échange de gré à gré, sans aucune contrainte

égalité <==> 1 heure = 1 heure

fraternité <==> don

Trop d'égalité, affirment certains, tue la fraternité.

Abandonner l'estimation de la valeur des services rendus, abandonner toute comptabilité, qu'elle soit centralisée ou décentralisée, cela présente de graves inconvénients :

fraternité limitée au copains, donc difficulté d'intégration des nouveaux membres, naissance d'une dette, d'où relation parfois malsaine...

Le don, affirment les sociologues, est un poison. L'antidote, pour celui qui reçoit, c'est de donner à son tour. La relation binaire, c'est l'équilibre, l'immobilisme, la mort . La relation ternaire (dans l'échange en sel, le troisième pôle est le groupe SEL) c'est le déséquilibre dynamique, le mouvement, la vie.

Lorsqu'il n'y a pas de comptabilité, ni centralisée ni décentralisée, lorsqu'il n'y a pas évaluation des services rendus, ce n'est pas un SEL, dit l'un de nous. Un SEL, c'est...

J'aimerais que l'on évite de dire " un SEL c'est... ", " le SEL doit... ", que l'on évite tout discours normalisateur, réplique une participante de l'atelier.

Conclusion ?

En quatre minutes, il était impossible de faire un compte-rendu détaillé. De plus la diversité et l'autonomie revendiquées, effectives et bénéfiques de nos SEL nous interdit de faire une synthèse et de tirer des conclusions.

01.07 - LES S.E.L. ET LES JEUNES

pas de compte rendu

01.08 - LIMITATION DES COMPTES EN + ET EN -

par Jean ROCHERON - REEL Perpignan (04 68 29 42 63)

Tous les S.E.L semblent partager le besoin d'avoir une idée assez précise de ce qui se passe dans les transactions des adhérents. Certains ayant un souci marqué pour l'équilibre des comptes, d'autres non. Il existe toute une panoplie de trucs et de systèmes plus ou moins efficaces pour arriver à l'équilibre ou à éviter les dérives.

On arrive toutefois à l'idée que la seule chose qui fonctionne réellement est l'éthique personnelle de chacun et que les manquements aux règles établies sont difficiles à pénaliser. On doit se rendre à l'évidence que la confiance et l'ingrédient de base du S.E.L.

Par ailleurs, les conduites déviantes voire perverses sont statistiquement très rares. Est-il alors nécessaire de leur donner de l'importance en essayant de les prévenir?

Sur les neuf SEL présents à l'atelier, 2 n'ont pas de limite au débit ni au crédit. 2 sont à - 3000, 2 à -3000,+ 3.000,1 à moins 2000 et plus 2000. Un ne se pose pas la question et un demande un service de quatre heures aux nouveaux adhérents pour faire des tâches de base pour faire fonctionner un S.E.L.

(bulletin, téléphone, permanence, accueil etc.)

01.09 - EQUILIBRE DES COMPTES (compte zero ou puits sans fond)

par Jean ROCHERON - REEL Perpignan (04 68 29 42 63)

Puits sans fond

Cette appellation est généralement utilisée par les détracteurs du concept alors que ses partisans l'appellent la corne d'abondance.

Ceux qui l'utilisent en sont satisfaits et ceux qui ne l'utilisent pas également. C'est un système établi en grande partie en réaction au système bancaire dominant et ses contraintes: découverts, agios, difficultés à avoir du crédit, interdiction bancaire etc.

Au départ très critiqué, il voit ses supporters augmenter au fil des ans. Ceci montre la lenteur avec laquelle le groupe est capable de changer ses concept de base de fonctionnement. Les S.E.L. qui peuvent, grâce à cette idée, offrir un crédit aux nouveaux adhérents (+/- 500 unités) ne fonctionnent pas forcément mieux que les autres. Pourtant, une allocation de 200 grains à tous à Noël a fait presque doubler les volumes des échanges dans un S.E.L.

Et quoi qu'il en soit, gardons-nous bien de rechercher et d'établir des modèles reproductibles car les S.E.L y perdraient beaucoup de leur dynamisme et de leurs facultés d'innover.

01.10 - RENOUELEMENT DES ADHERENTS

Atelier n°4 du jeudi 26/08/99 à 10h (enfin, théoriquement)

Compte rendu réalisé par V@loche, SEL 93.

8 Présents dans 7 SELS : Claude Barrère, SEL de Cogne Valérie JOURNET (Valoche), SEL 93 Jean-Luc TARDIVEL, SEL d'Annecy Béatrice MATHIAS-BLINDAIER, SEL de Strasbourg Jérémy ESMIOL, SEL Pyrénéen Pierre DUBUISSON, SEL de Valenciennes Sabine LANDREVIE, SEL de Valenciennes Daniel DELARASSE, SEL 24 bis

Note : Avant de commencer, veuillez pardonner l'aspect tant partiel que partial de ce résumé, qui tentera néanmoins de rester aussi fidèle que synthétique.

I. La problématique :

Après une vague de renouveau important, on assiste souvent, dans les SELs, à une période de stagnation, où les départs ne sont pas nécessairement compensés par de nouvelles arrivées.

II. Les causes possibles :

- L'Information circule mal, les SELs ont du mal à se faire connaître.
- Quelquefois, tout le monde n'est pas d'accord pour faire de la publicité.
- La provenance géographique des membres est pour certains SELs trop disparates.
- Les lourdeurs hiérarchiques ou problèmes de pouvoir au sein du SELs sont des freins au fonctionnement général du SEL.
- Trop de monde, on ne se connaît plus. Après une forte et rapide croissance, les SELs face à ce problème numérique assistent aussi à un lent déclin.
- Ce n'est quelquefois qu'un problème ponctuel qui amène un adhérent à s'inscrire. Une fois le problème résolu, l'adhérent ne revient plus.

III. Alors, on fait quoi ?

Deux axes d'actions s'opposent a priori. Faut-il :

- développer des campagnes de publicités pour amener de nouveaux adhérents,
- consolider l'existant avec les membres actuels ?

Ces deux axes ne s'excluent pas mutuellement pour le SEL de Valenciennes puisque que c'est en consolidant l'existant par des rencontres conviviales autour de repas que de nouvelles têtes arrivent régulièrement. En définitive, les outils évoqués sont les suivants :

1 - Informer :

- Etre accessible : Plaquettes publicitaires par exemple, dans les restos bio et dans les maisons de mutualisation du volontariat (Valenciennes).
- Permanence d'informations. Cette solution n'est cependant pas universelle, car ce principe a fonctionné à Annecy et pas à Strasbourg.

2 - Accompagner

- Grande importance est à donner à l'accueil du nouvel adhérent, clarté des explications pour éviter les malentendus (du style résolution d'un problème ponctuel uniquement).
- Un outil pédagogique : le parrainage, tuteur du premier échange de l'adhérent (SEL Cocagne).

3 - Rapprocher :

- Les rencontres conviviales, repas débats ou informels maintiennent le lien mais aussi favorise les nouvelles recrues par le bouche à oreille.
- Les BLEs (tous les SELs) !!
- Mettre en place des "Correspondants de Ville" dans les SELs éclatés sur plusieurs ville. Le correspondant de ville est "l'attaché de presse" du SEL auprès de la commune, il anime une cellule locale du SEL dans sa ville en faisant de la publicité locale, au niveau de la ville et de ses quartiers (SEL 93).
- Pour les SELs faisant face à un problème de nombre, l'éclatement en plusieurs petits SELs plus locaux a générés de nouvelles inscriptions, chaque SEL étant ainsi devenu plus accessible (SEL 24)
- Maintenir le lien par une feuille de chou interne du SEL.
- Décentraliser l'accès à l'information, éviter la situation de "l'homme ressource" pour tout un SEL, incitant les autres à ne pas chercher de solution par eux-mêmes (SEL 24). Ceci se résume par "Aide-toi et le SEL t'aidera".

Enfin...

- Eviter de se faire récupérer, le SEL est un formidable outil de développement local qui intéresse les politiques de tout parti. Mais un SEL qui ne part pas de la base ne marche pas.

Conclusion

Il n'y a pas de solution universelle à un problème qui se pose pourtant de la même façon un peu partout. Certaines solutions ont marché quelque part et n'ont pas marché ailleurs.

Les paramètres de position géographique (rural vs urbain) l'étendu sur le territoire, le nombre d'adhérents sont autant de variantes qui donne au problème une tonalité spécifique.

Pour certains SELs, le problème n'est pas dans la quantité d'adhésion, notamment dans les SELs.

01.11 - S.E.L. FRONTALIERS

ATELIERS SUR LES S.E.L. TRANSFRONTALIERS - MERCREDI 25/08/99

Par Mylène, du Sel en Puisaye

Il semble qu'un des points communs des assistants, très peu nombreux (nous ne sommes que 7), soit le relâchement que l'on constate dans beaucoup de S.E.L., à commencer par le mien, S.E.L. en Puisaye.

On cherche donc une source de redynamisme en regardant dans la direction des S.E.L. Transfrontaliers. Mais comment définir une frontière ?

La frontière existe partout : entre pays nationaux, certes, mais entre régions, villes, voire arrondissements de cette ville. Mylène cite le cas d'une rue que personne ne connaissait à la sortie du métro qui lui avait été indiquée à Paris. 50 mètres plus loin, ayant changé d'arrondissement : tout le monde la connaissait.

Mais la frontière n'existe pas seulement dans un cadre géographique : il y a frontière entre les catégories sociales, les âges, les professions. On touche là, à l'esprit de frontière qui s'étend à tout et qui est une cause d'enfermement mental. S'il faut casser l'esprit de frontière, faut-il complètement casser les frontières elles-mêmes ?

On a vu que la disparition des frontières entre les capitaux (et les multinationales) n'est pas faite pour augmenter la cohésion du monde ! Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le S.E.L. est basé sur le mot et la conception du "local". Non pour établir des circuits fermés aux autres, mais tout de même pour favoriser un développement économique local et empêcher la fuite des richesses (monnaie, forces, créativité) vers un ailleurs qu'on ne connaît pas.

Plusieurs personnes font également remarquer que le S.E.L. est basé sur la confiance et que celle-ci s'accorde plus volontiers à des gens avec lesquels on a un contact régulier et qu'on situe dans leur contexte...

Il faut des limites à chaque S.E.L. et des règles du Jeu...

Mais ce Jeu peut aussi être le JEU de Daniel Fargeas qui dépasse le cadre d'un S.E.L. local.

Faut-il pour autant délaissier le S.E.L. auquel on appartient ?

Alain Bertrand parle de l'exemple de l'équivalent du S.E.L. en Argentine. Presque tous les assistants connaissent soit ce qui se passe en Espagne (Jean Rocheron qui a des contacts avec un S.E.L. espagnol) soit évidemment en Angleterre, soit les exemples d'Ithaca et du Time Dollar ou encore celui du Mexique qui est parti du centre du pays, puis a essaimé vers l'extérieur et vers des groupes d'intérêt professionnel. Ces contacts avec des systèmes différents du nôtre mais parents, sont considérés comme essentiels. L'idéal est peut-être de faire partie d'un S.E.L. tout à fait localisé et de garder le contact avec d'autres S.E.L. français ou allemand, italien, espagnol (proche de nous géographiquement) ou d'en faire éventuellement partie.

Tout le monde regrette de ne pas rencontrer Marc Munier du S.E.L. des Trois Frontières (France, Luxembourg, Allemagne), exemple de ce qui paraît possible comme deuxième pôle de double appartenance quand on habite à proximité d'une frontière nationale ou même dans ce cas de proximité comme unique appartenance.

01.12 - S.E.L. ET PRATIQUES ESOTERIQUES

pas de compte rendu

II - Les valeurs, les concepts, la réflexion (1er ETAGE)

02.01 - LES ECHANGES ENTRE S.E.L.

Atelier Les échanges entre S.E.L. par Ann 612 SEL de Paris

D'abord les conclusions (car nous avons le droit de faire autrement), ensuite un résumé de nos discussions, enfin des actions à entreprendre pour favoriser des échanges entre SEL.

CONCLUSIONS : Trois conclusions :

1° C'est surtout l'honnêteté et la qualité des adhérents d'un SEL donné qui fait que les échanges avec ce SEL réussissent ou pas.

2° Les échanges entre les SEL de la campagne et des SEL de petites villes sont plus faciles qu'entre les SEL de la campagne et des SEL des grandes villes.

3° Plus les adhérents des différents SEL ont l'occasion de se rencontrer, faire connaissance et établir des liens personnels, plus les échanges entre SEL marchent bien.

DISCUSSIONS

Nous avons parlé de l'Intersel, c'est à dire l'échange de biens ou de services entre des adhérents d'un SEL et des adhérents d'un ou plusieurs autres SEL. Nous avons également parlé de projets communs à deux ou plusieurs SEL, d'un projet de stages d'apprentissage dans toute la France, et de la possibilité d'établir un fichier d'échanges spécifiques pouvant intéresser toute la France.

- L'intersel : Comment faire ? Il y a deux systèmes :

1° Les différents SEL ouvrent des comptes pour des autres SEL avec lesquels l'intersel se fait. Les adhérents utilisent les unités de compte de leur propre SEL pour échanger avec les adhérents de l'autre.

2° Il n'y a pas de comptabilité centralisée. Il y a une personne qui adhère à deux ou plusieurs SEL et qui sert de " passerelle ". Ainsi, quand un adhérent du SEL A veut échanger avec un adhérent du SEL B, il lui faut s'adresser à l'adhérent passerelle.

Il existe un SEL qui n'accepte pas comme adhérent quelqu'un qui adhère déjà à un autre SEL. Donc il serait évidemment impossible pour ce SEL d'utiliser ce système.

- Question : comment ça marche entre un SEL qui pratique le " puits sans fond " en un SEL qui applique une comptabilité "somme des comptes = 0 ".

" Très mal dans le passé - trop d'ardoises ", répond l'adhérent d'un SEL dont la comptabilité est strictement " comptabilité la somme de comptes = 0 ". Maintenant quand nous faisons de l'intersel c'est avec un contrat " avec des clauses ".

" Très bien pour nous ", répond l'adhérent d'un autre SEL, " nous échangeons avec 3 ou 4 SEL géographiquement proches, en puits sans fond ou non, nous nous connaissons bien, s'il y a une ardoise, on dit tant pis "

Ces deux SEL sont à la campagne et de taille moyenne, la différence c'est que dans le deuxième cas, les gens se connaissent et ont des liens amicaux entre eux.

L'intersel entre les SEL de campagne et de petites villes marche plutôt bien - produits alimentaires en échange de formation et de loisirs. Mais les grandes villes ne sont pas gâtées - pas de produits alimentaires à cause de difficultés de transport et de stockage ex. Lille et Paris.

Une question de parité : dans un grand nombre de SEL l'heure fait environ 60 unités. Mais dans le SEL de Dijon l'heure fait 20 unités. Donc, pour une nuitée avec La Route des SEL, le dijonnais travaille trois fois plus !

- Un projet commun entre SEL

Un projet péniche est en train de se réaliser. Une péniche pour des manifestations culturelles. Plusieurs SEL travaillent sur ce projet. Ils le font sans comptabilité.

- Un projet de stages d'apprentissage

C'est encore au stade de projet. L'idée : pourquoi pas faire, un peu sur le style de La Route des SEL , des stages partout en France. Stages professionnels et stages ludiques permettrait de promouvoir les connaissances entre liens de la campagne et de la ville. Apprendre à faire des fromages par exemple..

- Projet d'un fichier d'échanges nationaux

Citons les propos d'un participant à l'atelier :

" L'atelier souhaite que Selidaire nous aide, en créant une liste ou un fichier téléchargeable ou le site de Selidaire où l'on trouverait les échanges spécifiques pouvant intéresser toute la France en interSEL et provenant des catalogues de tous les SEL de France qui le souhaiteraient. Il resterait à définir quelques règles permettant de savoir quel type d'échange il fait faire remonter et comment organiser les échanges (JEU ou autre ...) Un atelier est prévu (n° 6) le 27/8 pour affiner la réflexion. "

ACTION

Plus les adhérents des différents SEL arrivent à établir des liens personnels, amicaux et de confiance avec ceux des autres SEL , plus il y aura des échanges entre SEL.

Donc :

- multiplier fêtes et ateliers communs entre SEL
- imaginer encore de projets communs

Un autre compte rendu sur le même sujet

Comment structurer les échanges interS.E.L. ? par Anne-Marie Floch

Cela est nécessaire pour favoriser les échanges :

- Entre la ville et la campagne, par exemple entre producteurs et agriculteurs et main-d'œuvre potentielle
- Entre S.E.L.istes de différents S.E.L.
- Entre les S.E.L.

Cela est nécessaire pour trouver des solutions aux demandes restées sans réponse.

Cela est nécessaire pour connaître les offres rares ou originales, spécifiques à une région et aux richesses locales.

Exemple: stage pour apprendre à faire du foie gras ou de la cuisine exotique, séjour en péniche sur la Loire, chantier interS.E.L. avec des compétences multiples ou des stages professionnels pour mieux connaître les métiers.

Ce que nous proposons : créer une liste Internet autogérée.

Elle comporterait des rubriques différentes :

- connaissance des métiers
- Stages et séjours loisir
- Chantiers
- Alimentation
- Fêtes, etc.

Cette liste serait autogérée. Cela signifie que chacun entre les données de façon responsable et autonome. Chacun doit s'adresser dans son S.E.L., à quelqu'un qui est connecté à Internet. Et cela tient lieu d'échange.

Pour chaque offre serait indiqué :

- le nom,
- le prénom,
- le S.E.L.,
- le numéro d'adhérent
- L'adresse et le numéro de téléphone de l'offreur
- Le nom du responsable du S.E.L. d'origine et son numéro de téléphone

Il s'agirait d'offres et de demandes durables, et non ponctuelles (inter S.E.L. pin pon).

Les offres et demandes seraient datées.

Il existerait un modèle d'annonce.

Nous avons aussi pensé au logiciel PICSEL adapté.

Au départ, dans chaque S.E.L., une personne serait désignée responsable pour informer tous les adhérents que ce service autogéré existe, et pour stimuler les offres et demandes. Il faudrait peut-être recenser ou repérer les offres et les demandes rares, originales, spécifiques à chaque S.E.L.

Ces offres et demandes interS.E.L. seraient diffusées de temps en temps dans les catalogues des S.E.L. et seraient accessibles dans les permanences.

La question de la comptabilité inter S.E.L. a été évoquée. Mais nous savons que ce n'est plus un problème. Il y a plusieurs possibilités:

- Entre deux S.E.L. à comptabilité stricte, c'est long mais possible.
- Entre deux S.E.L. à " puits sans fond " ou à " corne d'abondance ", aucun problème!
- Entre un S.E.L. à comptabilité stricte et un S.E.L. à corne d'abondance, il suffit que ce dernier crée un papier pour équilibrer les comptes du premier.

- Le troc: un S.E.L. s'occupe de la cuisine et de l'hébergement, un autre fournit la main-d'oeuvre, un troisième s'occupe des loisirs ...
 - Utiliser le J.E.U. (jardin d'échanges universel)
- Sur l'annonce figureraient les modalités d'échanges proposées.

02.02 S.E.L. ET CITOYENNETÉ

auteur inconnu ?

S.E.L. et Citoyenneté " S.E.L. de gauche, S.E.L. de droite ??????"

Après le tour de table, nous avons défini le contenu de cet atelier. Vous trouverez des réflexions en vrac, dans un florilège et un compte rendu plus thématique.

Compte rendu thématique :

Plusieurs définitions de la citoyenneté ont surgies, qui ont un dénominateur commun : Avant toute participation à la vie sociale, il existe à la base du "lien social" dans un espace tel qu'un village, un quartier.

Pour certains c'était le projet initial du S.E.L. Les illusions sur l'insertion des exclus, de "ceux de l'autre bord de la fracture sociale" se sont envolées. Il y a-t-il maintenant une nécessité pour les S.E.L. d'être un relais vers la citoyenneté ailleurs, vers d'autres lieux "plus militants" ? Ce devoir s'impose-t-il alors à tous ? La participation politique doit-elle rester facultative ?

Ce questionnement de quelques-uns a ramené le débat vers un consensus sur le fait que le S.E.L. est d'ordre politique... Des participants nous livrent leurs livre ici leur définition de la citoyenneté : " il s'agit du plus grand contrôle possible sur sa propre vie... de rééquilibrer au maximum les places de l'individu et des institutions "

Dans cet atelier un exemple immédiat nous a mis aux prises avec le pouvoir... Un cinéaste, et deux Sélites de Vauvert avaient un contrat pour d'un documentaire sur deux ans concernant la vie du S.E.L. local. Nous avons eu des éclaircissements sur les clauses de contrôle sur leurs propos et leurs images.

Nous avons donc débattu avec les cinéastes, participants à des S.E.L., de leur Personne ne s'opposant à leur présence après de nombreuses "garanties", les cinéastes ont continué à filmer les vedettes de ce "sympathique" mini-coup d'état.

D'autre parleront de sens des initiatives ...

L'image des S.E.L., dans plusieurs endroits, est tombée aux mains de journalistes ax représentations préétablies sur les "S.E.L. pour chômeurs débrouillards".

Ce misérabilisme nous suit depuis le début.

Voici plusieurs exemples : Marie Hélène à Sainte Foy, Bertrand à Rennes et mais aussi à Vauvert où des incidents racistes ont été grossis, déformés à souhaits. Ces propos d'actualité se sont trouvés confortés dès le lendemain vendredi. Ensuite, il s'agissait du devoir de dépasser l'affectif, le plaisir de l'échange. Le projet du Sel n'exige-t-il pas qu'il se fabrique des citoyens capables d'agir ailleurs ? " Le S.E.L. doit être un relais "affirme quelqu'un, ". Le projet politique du sel est à distinguer de projet politicien Il s'agit de complémentarité pour certains. Pour d'autres ils sont incompatibles. Ceux -çi voient des sources anarchistes (c'est à dire autogestionnaire et anti-hiérarchique dans le SEL...Plusieurs parlent volontiers de transversalité".

Certains ont entendu opposer les Sels à l'Etat, alors que d'autres prétendent justement se substituer en mieux à l'état en faisant du droit de la justice, de l'écologie, de la médiation, de l'insertion. " la parole juste est aussi une action citoyenne, une tentative de démocratie directe... mais pas au sens partidaire.

Le S.E.L. étant local, ajoute quelqu'un comment peut-il être citoyen, ce qui suppose une universalité ? Plus modestement les responsabilités politiques locales s'imposent pour plusieurs. . .

On s'entend sur le fait que le Sel est un espace de citoyenneté, qu'il en existe d'autres,. Pourtant l'espace d'initiative et de contestation des associations se restreint, qu'elles deviennent des instruments de la politique des institutionnels. Ce risque est-il moins présent pour les SEL ?

Un consensus s'instaure sur des valeurs républicaines, sur les droits de l'homme et la tolérance envers les minorités, comme dans les lois républicaines. Pour un S.E.L. parisien, la Charte précise que tout racisme ou phobie sont proscrits auparavant, donc les trublions soit s'excluent, soit sont exclus.

Plusieurs objectent. Alors que le mixage social se restreint, va-t-on vers des S.E.L. pour les gens de gauche entre eux, et des sels pour les autres ?

De nouveau un ghetto pour écolos et gauchos ? .il faudrait y faire attention Il y a déjà des objecteurs à cette nouvelle institution..

02.03 RESEAUX INTER S.E.L. SPECIALISES PAR THEMES (syst. intersel d'échanges thématiques)

Documents de Solange-Marie (non trouvés ndlr)/ Atelier numéro 3 Jeudi après midi 26 08 99

Intersel à thème : compte rendu par Jean Luc TURLURE SEL de Paname

Précédemment, certains d'entre nous ont réfléchi à l'établissement sur le plan national de nouveaux Réseaux spécialisés, comme a été mise en place LA ROUTE DES SEL.

Parfois, dans nos expériences respectives, les ressources (offres et demandes) et / ou sont en excédent. Certains SEL ont tendance à produire plus de biens, d'autres ont une orientation plus culturelle.

En l'état des échanges, tous les besoins exprimés ne peuvent être couverts dans un même SEL, même si sa vocation locale lui permet d'être autonome.

Sans chercher à trouver ailleurs ce qui pourrait être développé en interne, il nous apparaît que les SEL ont intérêt à créer des interactions en Réseau Intersel afin de satisfaire tous les besoins exprimés à une échelle plus large. Par exemple, le SEL du Beausset a donné un coup de main au SEL des Vans afin de nettoyer une châtaigneraie. Des liens durables se sont établis entre les deux SEL.

Constance nous dit : "Les villes sont des pompes à valeur sans contrepartie"

- La province fournit aux villes des produits alimentaires régionaux.
 - Les villes ont peu de nourriture de leur propre production à offrir
 - Des stocks de nourriture et autres produits manufacturés en nombre sont proposés par les villes
 - On s'aperçoit alors qu'il peut y avoir une interactivité entre ces stocks des villes et les produits de la campagne
- Pourquoi ne pas créer sur le plan national un Réseau d'Echange Intersel alimentaire ?

D'autres propositions émergent :

- un Réseau d'échange Intersel culturel
- un Réseau d'échange Intersel des métiers et savoir-faire

Un Réseau d'échange Intersel culturel serait constitué d'offres et de demandes concernant tous les domaines culturels : musique, arts plastiques, arts de la rue, expression corporelle, théâtre, etc.

Un Réseau d'échange Intersel des métiers et des savoir-faire serait constitué d'offres et de demandes :

- de métiers rares ou très spécialisés,
- de stages spécifiques à des techniques particulières comme la dorure à la feuille d'or, le travail de tapissier d'ameublement,
- de coups de main pour des travaux ou services ponctuels

Ayant abordé tous ces sujets, il est ressorti le caractère URGENT de certaines situations auquel on pourrait pallier par la mise en place par le biais d'une liste de diffusion sur Internet. Il semblerait que ce soit le service le plus simple à mettre en route. Un nom a même été avancé : " pin pon sel " !

02.04 - S.E.L. : BESOINS ET UTOPIE

pas de compte rendu

02.05 - S.E.L. OU MAQUIS : résistance ou coopération

pas de compte rendu

02.06 - OUEST LE S.E.L. OU'ON VEUT ?

Atelier n°1 du vendredi 27 août 1999 le matin.

rapporteur : Jean Raisonnier du SEL de Paris, aidé à la relecture par plusieurs participants à l'atelier.

Après quelques échanges préliminaires et un léger flottement, Roselyne (SEL 81 et Cocagne de Toulouse) et Marie Hélène (SEL de Cocagne) lisent finalement comme prévu les textes qu'elles ont préparé.

(cf en fin de document le texte de Marie Hélène Rives- il manque celui de Roselyne - ndlr)

Le texte de **Roselyne** s'intitule " **évolution des SELs et évolution individuelle** " .

Elle évoque de sérieuses difficultés relationnelles dans les 2 SELs auxquels elle appartient :

critiques injustes, complaisance à l'égard de rumeurs, non dits étouffants, paresse pour communiquer, intolérances, rivalités entre " artisans " et " psys " etc...

Le SEL qu'elle souhaite devrait se recentrer sur la qualité des relations de personne à personne et non plus sur le fonctionnement d'un système ou sur des débats d'idées abstraites ; elle pense, qu'à de très rares exceptions près, deux personnes peuvent toujours si elles en ont la volonté trouver un espace commun où se rejoindre, se comprendre et peut-être même s'émouvoir ;

En résumé, Roselyne voudrait un SEL qui soit fondé sur le soin, l'attention portée à l'interrelation ; et qui soit au service de l'évolution vers plus d'humanité , plus d'intelligence entre les êtres.

Le texte de Marie-Hélène évoque un peu les mêmes thèmes et notamment la notion de parole réparatrice et l'aspiration à reprendre confiance dans le fait d'être créateur de sa propre vie ; son texte est d'une tonalité assez universelle et un peu abstraite, ce que lui reprochera Alain du SEL de Paris (bien qu'il soit d'accord sur les principes généraux du texte).

En réponse à Marie Hélène, **Thierry** du SEL de petite Camargue parle de l'importance de situer l'expérience des SELs dans le contexte historique des nombreuses expérimentations alternatives ou libertaires.

Edmond du SEL de petite Camargue se dit déprimé par le texte de Roselyne ; il évoque en réponse la satisfaction générale dans son SEL où des choix sont fait d'un minimum d'organisation (pas d'assoc officielle, désintérêt pour la comptabilité des unités, refus de toute subvention).

Plusieurs sujets sont ensuite évoqués qui s'écartent un peu du thème de l'atelier, notamment la dynamique de stimulation entre quelques meneurs enthousiastes très actifs et des adhérents plus passifs, et l'alternance souvent observée par certains entre idéal et déception.

Alain du SEL de Paris recentre le débat et évoque la nécessité selon lui de recenser et d'inventer de nombreux moyens concrets, pragmatiques pour faire vivre les SELs. La communication de personne à personne n'étant qu'un de ses moyens parmi de nombreux autres.

Dominique du SEL de Cocagne dit son espoir que le SEL soit entre autre un lieu de parole pour exprimer tout ce qui nous opprime dans le monde usuel.

Maurice du SEL de petite Cocagne souhaite que les SELs tiennent compte de la réalité de la société, et ne se privent pas de soutien d'institutions au nom d'une intransigeance stérile.

Alain du SEL de petite Camargue dit sa crainte que les adhérents des SELs soient tous issus d'une même mouvance sociologique et symbolique et souhaiterait que les SELs ne renoncent pas à un projet de fraternité universelle.

Jean du SEL de Paris dit son souhait de remettre en questionnement la notion même d'échange qui suppose que chaque partenaire aie déjà un monde à lui relativement construit ; Il souhaite aussi qu'on se libère de plus en plus de certains allant-de-soi (comme par exemple l'usage des sonos dans les fêtes), que les adhérents apprennent à discerner ce qu'ils ont vraiment envie ou besoin de donner ou de recevoir plutôt que de faire la liste exhaustive de leurs savoir faire, et qu'on donne de l'attention à l'émergence possible d'une intelligence collective au delà du débat démocratique. Il se dit aussi touché par la notion de renaissance archaïque.

André du SEL de petite Camargue souhaite que le SEL soit un moyen d'action politique qui pourrait permettre à des personnes aux idées politiques à priori éloignées de l'esprit des SELs de commencer une évolution.

X. évoque la complémentarité entre une attitude plutôt féminine qui propose de changer d'abord l'intérieur pour influencer l'extérieur et l'attitude plutôt masculine qui veut changer d'abord l'extérieur.

Il souhaite des supports concrets pour favoriser l'évolution vers l'intérieur ; il propose notamment la connection avec des valeurs comme l'écologie.

Annexe 1 : Texte lu par M-H Rives, mouvement de foi de Pélerins d'Arès sur Toulouse.

Je vous propose à mon tour d'exprimer ce que j'espère vivre avec les gens du SEL, ma présence est une participation à notre humanité commune car je suis engagée dans un mouvement de foi* dont certaines espérances rejoignent les vôtres. J'espère pouvoir apporter ma contribution et ma sensibilité.

Les SELs sont jeunes, ont grandi très vite et se sont multipliés.

Quels soins mettons-nous dans nos relations inter-individus ?

La qualité de l'individu serait-elle la base des relations à venir ?

La vie associative peut-elle s'en priver ?

Nous avons tous en tête un moment de dialogue difficile avec quelqu'un, d'où un certain embarras, des quiproquos, des " non-dit ". Mais nous avons remarqué que, trop souvent, ça en reste là. Arrive ensuite les critiques, les rumeurs, les mises à l'écart et le mal se déplace dans le groupe. Finalement là où il serait important d'ouvrir un espace de dialogue rien ne se passe et naissent les premières déceptions : " au SEL, c'est comme ailleurs ".

Aurons-nous le courage de parler avec l'autre pour éclaircir notre horizon, nous remettre en question pour arrêter de se faire son film qui n'a qu'un seul spectateur, où l'on est tantôt le héros, la victime, le metteur en scène ?

Je crois que c'est notre peur de l'autre et notre susceptibilité qui nous fait redouter le dialogue réparateur. C'est notre culture qui nous a moulée à la peur de l'autre, qui nous a fait croire à l'impuissance de la parole échangée et réconciliatrice. Notre éducation aussi nous appris à nous taire, à ne pas parler des choses qui fâchent, peur de blesser, peur du conflit. Nous avons appris à obéir sans réfléchir : école, travail, état, police, toutes les sortes de lois. Petit à petit nous avons perdu le contact humain direct parce que les relations se font de bas en haut et de haut en bas sans apprentissage des relations horizontales d'homme à homme. Nous souffrons collectivement de ce manque de regard d'égal à égal, dérapant sans cesse dans des relations dominants à dominés; les uns et les autres se rangeant instinctivement dans l'un des groupes. La relation n'est plus de dialogue elle devient rapport de force. Bien que les SELs veuillent s'affranchir de ce type de relations, notre conditionnement est tel que nous aurons encore beaucoup de difficultés à dépasser cette chappe qui nous coupe de la fraternité, ce lien de solidarité et d'amitié entre les hommes. Qui nous tire par le haut disant : " ah, tu fais autrement que moi ? voyons si tu y arrive mieux ! ". Je vois partout la société forcer nos jeunes* à rentrer dans un système de vieux *alors qu'ils sont de l'avenir. (*pas qu'une question d'âge, aussi d'état d'esprit)

Je pense que l'on ne juge pas assez important la qualité de ce lien entre nous. Je crois que le retour au dialogue positif est possible dans les SELs, ils font le pari de la discussion et de l'entente même si le 1er haut risque est notre difficulté à établir une communication de qualité. Il est vrai qu'elle dépend directement de la qualité des individus. Tout se joue à partir de là, s'enchaîne et s'expance rapidement. Il me semble que la volonté de réussir les relations est très forte dans les SELs et c'est ce qui me touche.

Je peux entendre par-ci par-là dans les SELs que je connais, des histoires sur les déboires des uns vis à vis des autres, parfois très graves. Est-ce fatal ?

Si nous répondons " oui " alors les SELs, qui sont encore dans leur jeune âge en France, deviendront comme toutes les autres associations avec ses clans, ses rancunes, des privilégiés de ceci ou cela, les mal vus, les gêneurs, les profiteurs, bref tout ce que l'on peut laisser prospérer au sein d'un groupe lorsqu'on laisse s'installer en soi les calomnies et les rumeurs.

Pourtant, avec les SELs des centaines de gens se sont mis de nouveau à espérer. En mettant au 2^o plan " l'argent-pouvoir ", les SELs ont affirmés le potentiel positif de l'humain dans sa capacité à le révéler par ses individualités. Autrement dit : si l'humanité qui est en chacun de nous possède du positif, alors tout individu est capable de le ressortir pour le bien du groupe.

Voici pour moi ce que les SELs semblent dire :

" l'argent-pouvoir " nous a divisé, meurtri, nous avons cru qu'il y en aurait pour tous pour la peine de travailler et c'est faux, l'argent ne circule plus (et ce n'est pas le travail qui manque!). Jamais l'écart entre la pauvreté et la richesse n'a été aussi démesuré. L'homme " d'économie-pouvoir " accorde trop d'importance à l'argent. Dans les SELs, rendons-le utile mais supprimons-en les effets que la société lui a donné ; les SELs sauront rendre la noblesse et sa juste place à une unité d'échange quelconque ".

Comment cela serait-il possible ? réponse sourde mais incontournable : " car c'est celui qui s'en sert qui en sera digne ". C'est celui qui s'en sert qui en sera digne ?

Oui, si l'homme qui est replacé au centre de la vie, co-responsable de son économie, retrouve sa dignité à travers toutes les perspectives que lui offre d'un coup et sans condition son SEL, reconnaît aussi qu'il doit se changer lui-même s'il veut vivre autre chose.

Alors, si les SELs, en plus de rétablir un peu de justice entraînent aussi dans leur sillage des individus qui deviennent volontairement positifs et constructeurs d'une économie s'arc-boutant sur de bonnes relations sociales alors ils seront de grands porteurs d'espoirs!

Savoir se parler de tout et aussi des choses qui nous tracassent devrait être aussi simple que respirer parceque ça fait partie de la vie de tout le monde et ça permet d'avancer ensemble.

Reprenons confiance en notre propre humanité pour la retrouver chez l'autre et y travailler ensemble!

Il y a des siècles que l'homme n'est plus créateur de lui-même. Qu'est-ce qui l'en a priver? De qui aurait-il pu l'apprendre? (.....) Redevenir son propre créateur c'est choisir le positif de son être pour se transcender, rendre actif le bien qui est en nous, se spiritualiser.

Et si le succès des SELs venait de l'espoir d'une vie meilleure ? où enfin des gens auraient réussi à s'organiser économiquement sur l'unique et simple constatation que nous sommes capables de vivre de nos richesses et dons propres et où l'homme serait remis debout alors qu'il est au centre d'une société dure et esclavagiste, d'une société qui assiste à outrance qui pensent pour lui ?

D'un coup, les SELs ressortent comme une lumière, centrés sur l'individu qui aura lui-même compris que sa part existe et qu'il est le propre acteur de sa vie.

Oui, pour moi les SELs sont des porteurs d'espoirs; Pourquoi sommes- nous là tous ensemble?

Nous sommes- nous choisis pour nos affinités personnelles? Est-ce pour des raisons uniquement matérielles?

Non. Lorsqu'on vient au SEL, on vient dans un nouveau monde de valeurs humaines puisque pour inventer les SELs il fallait une autre conception de la vie et de l'homme, c'est sous entendu partout. On attend beaucoup des SELs, on s'attend à y trouver tout ce qu'on n'a pas trouvé ailleurs. Cette attente est belle mais peu réaliste dans le sens où nous avons chacun à appoer autant qu'à recevoir. Dans son SEL chacun agira et créra ce qu'il aimerait y voir vivre.

Malgré tout, la déception sera grande si mensonge et rumeur y galoppent aussi librement que dans n'importe quelle cours d'immeuble! Considérons notre potentiel, sentons en nous nos capacités de dépassement personnel, soyons de demain. Ici, personne ne s'est choisi mais ça n'efface pas notre énorme point commun : nous envisageons un monde plus juste puisque nous en avons déjà changé une donnée majeure :

" l'argent-pouvoir " ne nous tient plus comme avant. Quelle libération des gens qui abandonnent la course à la possession et à la consommation chronique de biens.

Mais attention, s'arrêter là serait une erreur, derrière " l'argent-pouvoir " il y a toi et moi ! et qui seront-nous demain dans notre SEL ? Qui voulons-nous être avec nos cocagnes, piafs, pavets, neffles ? Nous aurons les SELs que nous voulons.

Quelle sera notre détermination à créer des SELs différents pour leur économie si nous-même nous ne nous créons pas différents ?

Que pouvons-nous créer de plus juste ou plus vrai sans notion de dépassement personnel ?

Une solution économique qui aide et nourri va-t-elle sans une volonté d'ammener nos relations humaines plus haut, très loin des critiques et des boucs émissaires?

Commençons par rétablir ou réparer toutes nos situations troublées, considérons l'autre comme notre égal absolu : un enchevêtrement de positif et de négatif amalgamé à un héritage culturel religieux et social, le tout en débat perpétuel avec la vie et ses mystères.

Alors, ce n'est peut-être pas tant un problème économique ou monétaire qui est l'enjeu des SELs mais tout simplement l'homme. L'homme encore enfermé dans ses prisons mentales, assujetti aux pouvoirs de toutes sortes qui l'on volé, trompé, et qui ont engendré une vengeance sans fin.

Peut-être cherchons-nous tous un lieu de paix où puisse s'exprimer notre amour de l'humanité ? !

En proposant une nouvelle forme d'échange économique, les SELs ont-ils voulu changer la destinée de l'homme ?

- qu'est-ce-que je cherche dans les SELs?

- qu'est-ce-que j'y donne, fais, invente, encourage....

- suis-je acteur de mon rêve humain?

M-H Rives (mouvement de foi de Pèlerins d'Arès sur Toulouse)

Qu'est-ce que les pèlerins d'Arès ? Des croyants libres de toute religion, église, secte, qui répondent de leur actes devant Dieu seul, chargés d'une mission universelle de libération spirituelle et temporelle. Leur foi se vit dans l'action.

02.07 - S.E.L. VIRTUEL

pas de compte rendu

02.08 - LE LIEN ET LA DETTE

pas de compte rendu

02.09 - NOTION DU DON ET DE L'AIDE

atelier 4 - La notion du don et de l'aide

Comptes-rendus réalisés par Sabine de Cocagne, Bertrand de Rennes, Pierre de Tours

Sans que cela ne soit programmé, 3 parties se sont naturellement dégagées, nous avons procédé dans un premier temps à un

TOUR DE TABLE : L'aide et le don, quelle différence ?

Une interrogation tout d'abord est apparue sur les différences entre les notions du don et de l'aide, un consensus est apparu sur la notion d'aide qui s'appuie sur la notion de la réciprocité.

Pour le don, il apparaît que celui-ci est imbriqué à la notion de charité et fait ainsi resurgir les notions véhiculées par notre culture judéo-chrétienne.

Pantaleo, seliste italien nous parle du système de réciprocité indirecte : Il décrit la notion de don développée dans le livre de Marcel Mauss "L'esprit du don". Le don c'est donner, recevoir, rendre. Ce qui se différencie très nettement du don moderne qui est de donner sans recevoir.

"C'est le lien qui se crée à travers l'échange qui a de la valeur, pas ce que l'on donne."

Il y a 2 composantes dans la valeur de reconnaissance du système de réciprocité indirecte :

1) Le Temps employé pour l'échange : l'heure.

2) Le Misthos, c'est une prime qui concerne le degré de liberté du geste de donation tel qu'il est perçu par le receveur.

Une heure est égale à 10 misthos.

Sarah : " que se passe-t'il si j'attribue une valeur négative à cette prime de qualité ?

Pantaleo : " Alors là, on commence à discuter... "

Roger : " Et c'est là que ça devient intéressant ! "

Pierre : "Le lien est plus important que le bien "

Sabine " C'est une illusion de penser que l'être humain puisse donner de façon illimitée sans jamais recevoir".

Catherine "Comment donner sans créer une dépendance ? "

Bertrand : "Le don n'implique-t'il pas parfois un sentiment de la part du donateur de supériorité et un lien de soumission ou d'infériorité pour le receveur ? "

Marcello "Quand on donne, on ne peut donner que soi-même "

Sarah : "On crève plus de ne pas savoir recevoir que de ne pas savoir donner, pour recevoir, il faut avoir un manque et donc une place de libre pour l'autre "

Sabine "L'évolution c'est de prendre conscience d'avoir besoin de l'autre et de dépasser la honte qui l'accompagne"

LA RELATION ENTRE LE DON ET L'ADHESION A UN SEL

Pour certains, lors de l'adhésion il serait bon, afin de s'impliquer, de donner quelque chose au Groupe.

Dans certains Sels, par exemple celui de l'île de Ré, une mise au tas est instaurée. Il s'agit, en plus de la cotisation, d'une participation initiale qui peut prendre la forme d'heures de service, d'unités de compte ou de biens à l'usage du groupe.

Pour d'autres, on entre avec un compte négatif, ce qui rend nécessaire pour le nouvel adhérent de réaliser des échanges, à ce sujet, certains ont été enthousiastes d'autres ont constaté que cela pouvait démobiliser certains qui se sentaient redevables avant même de débiter.

LA RELATION TRIANGULAIRE QUE CREE LE SEL

Roger "il faut dépasser la relation dualiste du don qui crée une relation affective, il est donc nécessaire de passer par un tiers : le Sel "

Hélène citant Marcel Mauss, il y a des dons négatifs : " Je ne te donne pas pour te donner mais pour ne pas t'être redevable ". Cette situation est évitée par l'existence du tiers qu'est le Groupe Sel.

La grande réussite du Sel est de sortir de l'enfermement d'une relation bilatérale et de la remplacer par une relation triangulaire qui passe par le Groupe, ainsi on est redevable vis-à-vis du groupe et non d'un individu.

2.10 - S.E.L. : PARTAGE DU TRAVAIL ET ART DE VIVRE(40 participants)

Rapporteur : Marine PONTOISE/S.E.L. LIBOURNE (33)

Quelques définitions : De quoi parle-t-on ?

L'idée Titre rejoint ce qui se passe dans la situation actuelle du travail, c'est-à-dire de plus en plus de travail, pour de moins en moins de gens, ou de la différence de partage du travail (plein n'en ont pas) et de l'art de vivre (stress pour ceux qui en ont trop !). "Arrêtons de perdre notre vie à la gagner !"

Dans le S.E.L.: ne déconnectons pas ces deux notions : "Partage" et "Art de vivre"

Comment ça se passe: (sous formes d'exemples des participants) :

Contrairement au nom du travail marchand, dans le S.E.L. on retrouve :

1. Le goût de l'initiative (ACTEURS :ex. le goût de bricoler...) : Le sel apparaît donc bien comme un espace de transition, de mise en œuvre d'activités créatrices, qui allient ces deux notions.
2. De la convivialité, de la diversité, du passage, pas la pression d'une hiérarchie.
3. On parle de plaisir de "faire", *en offrant* sans contrainte, sans obligation, un service, un échange de gré à gré.
4. Une reconnaissance, une valorisation de l'humain.

Et tout ça, peut permettre de rebondir, de créer un moteur !

Le SEL participe à la mutation actuelle du travail, pour le partage et le respect des valeurs : reconnaissance, dignité, respect...

5. Dans le S.E.L., on parle plus de *compétences* partagées que de travail au sens strict. L'idée du SEL, c'est aussi : *faire avec* et non *faire pour*. Plaisir de découvrir des nouvelles compétences, et plaisir de les mettre à disposition ; toutes catégories socio-professionnelles confondues , d'où un rapprochement des deux mondes, les manuels et le non-manuels.

A plusieurs :

- Exemple de chantiers collectifs pour assurer un " coup dur " (S.E.L. pyrénéen)
- Essayer de " saucissonner " une activité proposée, pour que ce travail puisse être réalisée à plusieurs, en permettant aussi, à qui veut, de "buller" sans produire, d'offrir du créatif, de chanter...Ex.: On installe des étagères et toi tu nous chante des chansons.

Mais ceci peut être une espèce d'utopie verbale, car gros problèmes rencontrés dans beaucoup de S.E.L. :

Le manque de main-d'œuvre pour les travaux agricoles ou pénibles, exemples :

En zone rurale : Personne pour faire un chantier de débroussaillage, de faucher sous le cagnard, couper du bois,

En zone urbaine : On ne trouve pas de plombier ou de mécano !

Une solution : à plusieurs, ça change tout, ça prend une autre dimension et ça devient plaisir.

Partager un travail ennuyeux peut le rendre agréable à plusieurs, surtout en partageant le casse-croûte tous ensemble après l'effort.

Pour cela, éviter que tout le monde se ressemble dans les S.E.L., et élargir les compétences :

Idées :

- **Faire circuler l'info inter sel** concernant les demandes de main d'œuvre non satisfaites (ex: des producteurs en Bio, etc...)
- **Créer la Route des Stages** : pour apprendre différents métiers, pour permettre aux citoyens de découvrir les travaux des champs,...Au préalable : faire un tableau et lister le trop plein de demandes de travail dans tel ou tel domaine, et le faire savoir au niveau national,
- En même temps, **développer la formation** en acceptant le support des REAV par exemple, ça marche dans certaines régions
- **Partage du travail** : pour harmoniser ces deux notions, l'exemple du Temps Choisi et le chèque du Temps Partagé, cher à François Plassard; ce système fonctionne en Italie. Cette *utopie* pourrait fonctionner en France, relayée naturellement par les S.E.L.!
- Face aux **difficultés du quotidien** : Exemple d'une personne qui a du mal à s'extraire d'un quotidien "hard" au travail (plan social, etc...).Là aussi, le S.E.L. peut permettre à tous ceux "mis sur la touche" (chômeurs...) de faciliter le relationnel, d'être écouté, de pallier aux problèmes de société, d'échanger, d'être reconnu.

Le S.E.L., c'est :

- l'occasion de retrouver un espace de parole, de dignité, et l'occasion de refaire lentement, ce qu'on vit dans le travail marchand.
- Place à l'humain
- valorisation des RMI choisis : des jeunes BAC + 12, qui préfèrent rester au RMI et agir dans un S.E.L. (en suivant leurs idéaux et valeurs), plutôt que d'accepter un boulot salarié (contre leurs idées)
- le S.E.L. est aussi un lien, facteur d'épanouissement personnel, il doit permettre l'expression : "oser demander à l'autre ce qu'il sait faire"
- le S.E.L. innove, apporte du don, tout un art de vivre

III - S.E.L. et extérieur : subir, agir, anticiper (2ème ETAGE)

3.1 - LA MONNAIE FONDANTE

pas de compte rendu

3.2 - RELATIONS S.E.L. - MEDIAS

auteur inconnu ?

L'atelier a réuni plus d'une trentaine de personnes. En préliminaire, il a été demandé si un journaliste pouvait filmer le débat, ce qui a lancé une controverse assez vive, surtout en son début.

Les arguments pour ou contre le film, ont révélé des positions très différentes que l'on peut classer comme suit :

1. Une attitude neutre
2. Une attitude de méfiance
3. Une attitude de confiance
4. Une attitude de responsabilisation

1. Une attitude neutre

Cela concerne les personnes qui estiment ne pas changer devant la caméra, selon des expériences antérieures, ou des personnes qui acceptent de présenter ce qui se passe à chaud. L'image recueillie est alors l'image réelle, et non une construction de ce que l'on veut présenter.

Ce que présentent les médias est relativement peu important car l'information, qu'elle soit juste ou erronée, fait connaître les Sels et permet aux gens de rejoindre le Sel de leur région.

2. Une attitude de méfiance

Celle-ci s'est enclenchée en grande partie à la suite de la présentation succincte de ce que les journalistes voulaient faire. S'agissait-il d'un film sur le Sel ? Les journalistes avaient-ils l'esprit du Sel ?

Les journalistes sont souvent perçus comme des observateurs déformant la réalité, la mettant derrière un écran. Les expériences antérieures ont toujours été décevantes, a-t-on remarqué, tant dans la généralisation à tous les Sels de ce qu'exposait un individu que dans la fixation d'une image du Sel.

Les arguments résolument contre ont, d'une part, évoqué l'évolution des idées, une évolution qui serait figée dans un film ; d'autre part, la pauvreté de la perception d'une personne qui ne connaît pas les Sels, ainsi que la qualité médiocre de la retranscription.

L'attitude de méfiance a été renforcée par l'attitude même des journalistes, auprès de certains, pour les raisons suivantes :

- l'invocation de leur professionnalisme,
- le non-respect de l'expression, en coupant la parole ou en s'exprimant sans avoir la parole. Cette attitude était cependant générale.
- Le fait d'avoir tardé à dire qu'il s'agissait d'un film sur les gens qui faisaient partie d'un Sel, et non sur le Sel,
- Des arguments visant à les cautionner, comme le fait d'avoir été amené par un Sel, ou d'avoir lu "toutes les publications",
- Le refus de mettre à disposition les images, mais seulement le film, ce dernier une fois monté.

Suite à cette attitude, il a été exposé qu'il valait mieux que les journalistes connaissent davantage les personnes présentes, s'imprégnant de l'esprit du Sel ou se faisant connaître. Le film pourrait alors être tourné le lendemain.

3. Une attitude de confiance

La confiance était acquise chez les personnes du Sel qui avaient amené les journalistes.

Il a été souligné que nous avons de la chance de rencontrer des journalistes indépendants à l'esprit différent des chaînes habituelles.

L'image que l'on veut donner est différente de l'image réelle, mais il est important d'avoir un regard extérieur. Ce regard est d'autant plus intéressant que la personne n'est pas du Sel.

On peut engager un pari de confiance devant cette école de cinéma direct, sans exclure systématiquement l'idée de faire un film.

4. La responsabilisation

Si certaines personnes sont chargées de s'informer sur cette rencontre à Salvagnac, elles ne sont pas mandatées pour s'engager dans quelque décision que ce soit. Faire un film ici ne peut donc être significatif de leur Sel.

Chaque Sel a son caractère, la richesse du Sel venant de sa diversité. Si une personne répond devant les médias, il s'agit de son ressenti et de son opinion par rapport au Sel, et à son Sel.

Le film peut donc être tourné dans un Sel particulier; avec un thème concernant le Sel en question, oui présenter une multitude d'opinions venant de différents Sels.

Conclusion

L'attitude devant les médias ne peut être une règle pour tous les Sels. Selon les individus, une ouverture aux médias comporte le risque de figer l'image des Sels, ou peut conduire à une vision déformée de ce qui s'y passe.

Elle peut conduire, au contraire, à faire connaître les Sels ou à avoir une image de l'extérieur sur ce qui s'y déroule.

L'information donnée aux médias engage un individu et non le Sel.

Remarque : les "journalistes" ont précisé le lendemain qu'ils n'étaient pas journalistes mais cinéastes documentaires.

3.3 - S.E.L. ET ASSURANCES

pas de compte rendu

3.4 - S.E.L. ET FISCALITE

Compte rendu réalisé par V@loche, SEL 93.

Atelier n°2 du vendredi 27/08/99 à 17h 15 Présents dans 12 SELS :

Pantaléo RIZZO, Système de Réciprocité Indirect, Italie, Catherine, SEL d'Ariège, Danielle Mitterand, France Liberté, Béatrice MATHIAS-BLINDAIER, SEL de Strasbourg, Dominique, SEL de Strasbourg, Valérie JOURNET (Valoche), SEL 93, Olivier, SEL de Nemours, Françoise, SEL de la Grésigne, Jean-Yves DANION, SEL de Figeac, Pierre ODET, SEL de Tours, Christian GOUGET, SEL de Saone, Eliane RUELLE, SEL de Cognac, Danielle HERAUT, SEL de Paname, Sabine OBERSEITHER, SEL de Beaucet 84, Jean RAISONNIER, SEL de Paris

Note : Avant de commencer, veuillez pardonner l'aspect tant partiel que partial de ce résumé, qui tentera néanmoins de rester aussi fidèle que synthétique.

I. La problématique :

1 - Note de la législation fiscale à propos des SELs

Le Fisc a émis une note le 13/08/97 qui définit les critères suivant lesquels les SELs d'un chiffre d'affaire de 100000 F et plus seraient assujettis à l'impôt commercial. Ces trois critères sont :

- La gestion désintéressée directe et indirecte par les responsables. Ceci signifie qu'un responsable ou une entreprise extérieure sous-traitante ne peut pas se rémunérer de son activité au SEL.

- Activité non lucrative

- Pratique non commerciale. Ceci définit le bénévolat comme seul cadre d'échange possible.

Cette note indique que les SELs ne rentrent pas dans ces cadres et doivent donc être assujettis à l'impôt commercial.

2 - Loi sur les associations

Une nouvelle loi sur les associations en cours d'élaboration prévoit d'assujettir les associations d'un chiffre d'affaire de 250000 et plus à la TVA.

3 - Circulaire sur le régime fiscal des associations

Une circulaire du 15/09/98 qui a pour objet la redéfinition du régime fiscal des associations assujettit les SELs à la taxe professionnelle. Elle définit les 4 critères qui se déclinent suivant ce qu'on appelle la règle des 4P. Les 4P sont les quatre points sur lesquels un SEL sera comparé aux entreprises de son voisinage. Si une similitude est établie sur l'un de ces quatre points, le SEL sera contraint de s'acquitter de la taxe professionnelle. Les 4P sont :

- La publicité (lorsque le SEL diffuse des tracts et informations pour se faire connaître).

- Le public ciblé.

- Les produits proposés.

- Les prix pratiqués.

Afin d'évaluer chaque SEL, les services fiscaux ont rédigés un questionnaire à remplir et remettre au plus tard le 31/03/99. Cette échéance a ensuite été repoussée au 31/12/99.

La création de ce questionnaire s'est expliquée de deux manières :

- Pour simplifier les procédures de traitement des dossiers, en vue d'une restructuration des services fiscaux en interne.

- Pour coïncider les associations qui font du commerce sous couvert de la loi 1901.

4 - Côté assurance

- Les personnes qui réalisent des travaux à risques sans couverture sociale font courir des risques au SEL.

III. Alors, on fait quoi ?

Il faut donc adopter les stratégies qui conviennent.

1 - S'éloigner de la parité Franc / Sel que tente d'établir le Fisc :

- Les SELs sont des associations à vocation SOCIALES dont les échanges sont NON-MONÉTAIRES.

- Il faudrait remplacer les formes de comptabilités centralisées au profit de comptabilités plus diffuses telles que celle du J.E.U (Jardin d'Echanges Universel).

- Nos unités de comptes sont des pointeurs d'échanges. Un système à deux pointeurs (pointeur de crédit et pointeur de débit) permettrait d'introduire la non parité dans les échanges. Par exemple, si X emprunte un vélo à Y, X et Y pourront évaluer chacun la transaction de leur échange sans nécessairement tomber sur le même nombre d'unités. Par exemple, X peut se débiter de 300 tandis que Y ne se crédite que de 150. Ce système n'est pas palpable par le Fisc.

- Pour aller plus loin dans cette logique, il est aussi possible de limiter la taille des SELs à de petits cercles de façon à fonctionner sur la confiance et supprimer la comptabilité. La petite taille est cependant susceptible de fragiliser un SEL, d'où l'intérêt de l'intersel. Une autre solution pour un SEL plus important serait d'y créer des petites cellules locales, tout en conservant sa taille initiale.

2 - Se concerter et rester solidaire

Le questionnaire destiné aux associations a déjà été envoyé à plusieurs SELs en France. Il faudrait définir une POLITIQUE GLOBALE de façon à ce que tous les SELs réagissent de la même manière au questionnaire : silence ou réponse la plus évasive possible.

3 - Redéfinir l'espace du SEL

Les SELs ne s'inscrivent pas dans l'espace public où l'argent est collecté et redistribué, et où le citoyen est une personne abstraite de droits et de devoirs avec une position sociale et un rôle professionnel bien défini. Les SELs créent un nouvel espace circulaire où tout homme est pris en compte dans son intégralité et où positions et rôles ne sont pas prédéfinis.

4 - Côté Assurance...

La responsabilité civile ne nous couvre pas dans le cadre de nos activités dans le SEL car ces activités ne sont pas considérées comme bénévoles. Il existe des assurances qui assurent des chantiers au Crédit Mutuel. Ainsi, le SEL de Saône a signé un contrat dit " Association " qui assure tous les travaux pour 400 FF, sur 60 personnes. Il suffit de tenir un registre des entrées et sorties. Quelques travaux, tels que la toiture ou mécanique auto, sont néanmoins exclus du contrat.

D'autres assurent des lieux et un nombre de personnes précis. Un SEL a signé un contrat de ce type et payait 4 FF par personne.

En Italie, les assurances individuelles existent mais elles sont chères. De plus, elles limitent la couverture offerte aux seules actions déclarées au départ.

Conclusion

La question fiscale concernant les SELs est épineuse. Il existe néanmoins des solutions, comme pour la question des assurances. Si les SELs ont un problème avec le fisc, l'opinion sera en notre faveur. Si les SELs ont un problème avec les assurances, l'opinion risque d'être contre nous. Quelques infos pour nous aider à y voir clair.?

Un juriste s'était déplacé au CIEPAD, à la rencontre des éco-villages pour répondre aux questions des associations. Il a conseillé de nous fonder sur l'association de fait, même si les démarches administratives (obtention du prêt d'un local, par exemple), peut s'en trouver plus compliqué.

L'intérêt est de ne pas laisser de traces nominatives. Cette proposition se justifie d'autant plus que depuis peu, le CNIL n'a plus qu'un pouvoir consultatif. Ainsi, il était possible d'intenter une action en justice contre une entreprise qui aurait transmis ou utilisé des informations nous concernant sans notre consentement. Aujourd'hui ce n'est plus possible.

Coordonnée utile : Gilbert PICHON, expert comptable, conseiller juridique adhérent au SEL de Tours.

Cette personne connaît bien la question de la fiscalité pour les SELs.

Compte rendu réalisé par V@loche, SEL 93.

3.5 - S.E.L. ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

pas de compte rendu

3.6 - LE TRAVAILLEUR SOCIAL ET LE S.E.L.

pas de compte rendu

3.7 - S.E.L. : REGARD INTERNE ET EXTERNE, RECHERCHE ET PUBLICATION

pas de compte rendu

3.8 - S.E.L. ET ECONOMIE DE PROXIMITE ET SOLIDAIRE

pas de compte rendu

3.9 - RENCONTRE D'EXPERIENCES ALTERNATIVES AUTOUR DE SALVAGNAC

pas de compte rendu

3.10 - SYSTEMES D'ECHANGES NON MONETAIRES A L'ETRANGER

auteur inconnu ?

Les SEL dans les autres pays. , SEL Internationaux

L'atelier a profité de la présence d'un représentant d'un sel Italien pour parler du quotidien d'un sel aujourd'hui.

Les éléments de fonctionnement sont contenus *dans les documents en annexes. (non trouvés - ndlr)*

Les éléments de réflexions ont porté sur la nécessaire invention de nouveaux champs sémantiques pour sortir des pièges liés aux mots utilisés.

Par exemple, de mettre dans les échanges l'adéquation entre les échanges paraît plus pertinent que de calculer des soldes de comptes.

Sur les carnets d'échanges peut apparaître les " dons volontaires " qui peuvent permettre de sortir des échanges de valeurs. il est difficile de rendre compte de la difficulté de sortir de l'attachement des biens matériels pour que l'échange soit bien rattaché au lien entre les personnes et non pas une transaction économique.

IV - Rôle et place du S.E.L. dans la société (3ème ETAGE)

4.1 - REPRESENTATIVITE DES S.E.L.

pas de compte rendu

4.2 - SELIDAIRE : ROLE ET FONCTION

pas de compte rendu

4.3 - HISTORIQUE ET BILAN DE SELIDAIRE

pas de compte rendu

4.4 - ROLE DU NON-MONETAIRE FACE AU MARCHE ET A L'ETAT

auteur inconnu ?

François a fait un bref exposé : La société humaine a fait des échanges non monétaires depuis longtemps. Dans le SEL on l'a réinventé. La vie est un cadeau, la nature est un cadeau c'est circulaire ; la vie circule. Dans le Don il y a aussi la notion de poison et c'est pourquoi on avait inventé la fête pour régler le problème.

Puis il y a eu le pouvoir central, le seigneur le prince etc puis Adam Smith est arrivé et vive la main invisible du marché.

Le marché ne sait pas redistribuer la richesse qui s'accumule dans quelques mains. De la révolution industrielle aux années 45 le travail a passé de 60h à 40 maintenant il stagne et n'a baissé que d'une heure sous Mitterrand.

Il y a aussi une faillite de la politique dans la redistribution des richesses, dans la reconnaissance sociale les instances locales fonctionnent comme les infirmeries de la mondialisation.

Mylène : ceux qui n'ont pas de travail et ceux qui en ont trop.

Christian : les humains ne sont pas fait pour travailler mais pour créer les machines qui font le travail pénible **Elsa** redétermine la définition de travail qui vient du latin : torture ;

Le but du marché n'est pas le plaisir mais le gain.

Dans le don il y a une incertitude il y a des passions, du relationnel et il faut le gérer, dans le marché l'énergie ne circule pas et tout est appauvri, sans passion.

Les emplois de demain : éducation des enfants, l'environnement, les loisirs, les emplois de proximités et la santé.

Maurice : l'état a un rôle c'est grâce à lui que nous sommes ou nous sommes mais sa fonction a été déformée, il faut introduire autre chose dans le monétaire.

Petra : on fait la même erreur si on rejette le monétaire.

Le chômage atténue la personnalité le Sel met en branle la personne. Dans le Sel on diversifie le travail il y a du manuel et de l'intello, il n'y a pas de contrainte on fait ce que l'on veut.

Maurice : on nous mets des bâtons dans les roues il faut prouver que nous sommes utiles à l'état.

Kandra Pas du tout je ne veux pas être utile. l'état nous laissera tranquille tant que nous serons porteurs de paix sociale.

Françoise Sel de Gresigne comment foutre l'état en l'air nous ne sommes pas assez subversifs ; on n'a pas à faire ses preuves à l'état. Danger que l'état trouve cela bien que l'on se charge des pauvres. Le Sel c'est pas ça il y a une majorité de gens qui travaillent.

Danielle est fière d'être chômeuse et ne veut pas travailler (produire des enfants c'est pas travailler ?) cela a été dur mais elle a tenu bon en face des assistantes sociales.

Si on veut changer l'état il faut se changer soi-même Sel survie ou subversif ? Nous avons les élus que nous méritons. Le salarié riche d'argent la chômeuse riche de temps.

François : classes intermédiaires sont intéressées par le changement les riches et les pauvres sont dans l'économie de l'« avoir » les classes moyennes dans l'économie de l'« être » Theory du chaos Rencontres européennes du temps choisi. Le temps choisi et les femmes Italiennes.

Petra : il faut récupérer notre propre pouvoir.

Maurice : En France on ne pourrait pas faire l'expérience d'Italie

Georges : Nous devons changer, les classes moyennes sont en état de somnolence

En réponse à Maurice **Petra** suggère que nous devons arrêter d'avoir peur.

Mylène parle du Micro crédit en Afrique.

Discussion animée sur la présence de Paul Quillès (*Quilès - ndlr*) qui était venu dire bonjour à Danielle Mitterrand (*Mitterrand - ndlr*) SEL de Paris.

François : difficulté d'être organisateur il faut prendre des décisions très vite.

4.5 - SYNTHÈSE DES 3 JOURS

4.6 - A.G. DE SELIDAIRE

Voir en ANNEXE

5.1 - Atelier libre : Les producteurs et agriculteurs sont ultras créditeurs ... Et ne trouvent pas l'aide en main-d'oeuvre dont ils ont besoin. Que faire? par Anne-Marie Floch

Problématique sous-jacente: comment faire venir les agriculteurs et producteurs dans les S.E.L. Et comment les garder? Nous avons trouvé plusieurs solutions.

- 1- **Le troc: produits contre main-d'oeuvre.** Des exemples existent déjà: panier de légumes toutes les semaines contre une journée de main-d'oeuvre par mois.
- 2- **Les jardins de Cocagne semblent être une formule par exemple.**
- 3- **Les chantiers collectifs ponctuels** sont liés à l'idée que faire ensemble, à plusieurs, est plus sympa et plus stimulant que faire tout seul.
- 4- **Les stages de découverte et de formation aux métiers interS.E.L.**

Il faut accepter de prendre le temps de la formation pour que cela devienne intéressant à la fois pour les producteurs et pour les stagiaires. Il repose sur l'idée que des personnes sont motivées par des techniques professionnelles et bénéficieraient de cette formation contre les services qu'ils rendent.

Les S.E.L.istes des villes sont plus intéressés à découvrir comment traire les chèvres et découvrir en même temps la culture et la vie de la campagne que les S.E.L.istes du coin.

5- améliorer la communication, savoir communiquer ses besoins, savoir demander.

" j'ai besoin de tant de personnes tel jour " marche mieux que " ce serait bien que quelqu'un m'aide ".

6- Favoriser la communication, aider à sortir du rôle de producteur.

Il faut aller voir les producteurs et agriculteurs qui ont tendance à être toujours en crédit. C'est un problème d'identité de spécialistes, toujours dans l'offre. Il faut favoriser " l'émergence des besoins ", être à l'écoute des besoins au quotidien. Ces personnes finissent toujours par prendre conscience de leurs besoins. C'est au responsables des S.E.L. d'aller les trouver, de les écouter. Des exemples ont montré que des agriculteurs pouvaient apprécier des massages pour leur mal de dos et que leurs enfants partent en colo. Mais pour arriver là, le dialogue et les rencontres sont nécessaires.

7-Créer un réseau d'amitiés.

Il est nécessaire d'organiser des rencontres: marchés ou B.L.E. (bourses locales d'échanges), fêtes et simples auberges espagnoles pour se rencontrer , une fois par mois.

8- Favoriser la communication inter S.E.L.

Il faut pour cela structurer la communication des offres et des demandes entre les S.E.L.

ASSEMBLEE GENERALE DE SEL'IDAIRE

Samedi 28 août 1999 à Salvagnac.

Genèse.

Partant de l'idée que les rencontres inter-sel précédentes avaient permis de définir, dans les grandes lignes, à quoi devait servir Sel'Idaire, comment cela devait fonctionner, etc... il a semblé important d'organiser une assemblée générale afin de valider ces " directions ", réaffirmer le consensus, rapprocher les pratiques et la théorie.

Afin de permettre que cette assemblée générale soit aussi constructive que possible, un groupe de préparation s'était constitué et avait tenté de communiquer toutes les propositions émises (par tous les s.e.l. ou membres de s.e.l., au cours de l'année écoulée) selon une trame aussi logique et claire que possible. L'ordre du jour ainsi défini avait été envoyé à tous les s.e.l. dont l'adresse est connue, à la mi-juin 99 (voir courrier " c'est l'été Sel'Idaire ").

Il avait été décidé, entre les différents participants à l'organisation de la rencontre de Salvagnac et de l'assemblée générale de Sel'Idaire, de décomposer cette assemblée générale en deux temps :

- **la pré-a.g.**, consacrée à l'historique, le bilan de l'année 98/99, les perspectives...et au choix des modalités de prises de décision lors de l'a.g.

- **l'a.g.**, destinée à choisir différentes options de fonctionnement.

Déroulement

En préambule, il faut préciser que les conditions acoustiques de cette réunion étaient particulièrement mauvaises. A l'abri d'un éventuel orage, nous étions rassemblés sous le préau, près des cuisines et d'autres personnes attablées. Nous avons pensé qu'il serait trop difficile de s'entendre sans micro, mais le son n'était pas bon et les participants pour la plupart étrangers au maniement de ce genre d'objet...L'ordre du jour était particulièrement dense, les intervenants particulièrement motivés... et le temps particulièrement pressé de passer à toute vitesse. Enfin, pour mieux comprendre comment s'est déroulée cette assemblée générale, il ne faut pas oublier qu'elle arrivait après 3 jours de vie en collectivité, remplis de débats, d'émotions, de fête... beaucoup de fatigue, donc !

Nous sommes nombreux à penser qu'il ne faut pas s'arrêter aux conclusions qui y ont été tirées, aux décisions qui y ont été prises. Elles dessinent une ligne d'action à poursuivre, mais le dialogue permanent continuera tout au long de l'année, entre tous les s.e.l., tous les membres de tous les s.e.l.

SOMMAIRE

LA PRE-A.G.	23
Rapport d'activité des groupes de Sel'Idaire constitués aux Vans en 98	23
Administratif -	23
Transmission de l'info, passerelles entre les différents supports -	23
Maintenance du site internet -	23
Réactualisation et réédition de S.E.L., mode d'emploi. -	24
Mutualisation des innovations -	25
Analyse du procès -	25
Inventaire et transmission des relations éventuelles entre s.e.l et mouvements de sensibilités proches -	25
Liaisons internationales	26
Journal de liaison " Sel J'Aime " -	26
Bilan financier	27
Tableau	9
Modalités de prise de décisions au cours de l'assemblée générale du 28.08.99	10
ASSEMBLEE GENERALE	30
Bilan moral	30
Propositions relatives au fonctionnement	30
Qui seront les adhérents de Sel'Idaire ?	30
Droits et devoirs attachés à la cotisation	12
Cotisation en francs	13
Secrétariat	14
Dédommagement en grains des bénévoles	14
Création des groupes de travail	15
Récapitulatif des décisions prises pour 1999/2000	18

LA PRE-A.G.

Une quarantaine de participants. Animateur : Jean-Paul (05). Distributeur de parole : Denis (75).

Rapport d'activité des groupes de Sel'Idaire constitués aux Vans en 98

Administratif -

Rapport présenté par Muriel et Nath (07)

Demandes de renseignements sur le(s) s.e.l. et de coordonnées de s.e.l. proches :

Il a été répondu à plus de 500 courriers au cours des 12 derniers mois. Des lettres type ont été rédigées, mais les réponses personnalisées ont toujours été privilégiées. Il a été décidé arbitrairement de ne pas envoyer la liste complète des sel (hormis aux s.e.l.) afin de se prémunir contre une utilisation éventuelle à des fins commerciales. Mais, sachant que cette liste est téléchargeable sur le site internet, la question reste à débattre.

Mise à jour de la liste des s.e.l. :

Sur les 330 s.e.l. connus actuellement, 117 n'ont pas communiqué avec Sel'Idaire durant l'année écoulée. Tous les autres (213) ont au moins confirmé leurs coordonnées. Certains ont également envoyé des critiques, des propositions, des informations... participé activement à la mission de Sel'Idaire qui est de recueillir et transmettre l'info utile aux s.e.l.

Transmission de l'info, passerelles entre les différents supports -

Muriel (07), Nath (07) et Denis (75).

Quatre courriers ont été envoyés cette année à tous les s.e.l. dans le but de faire savoir à tous comment Sel'Idaire avait été défini lors de la rencontre des Vans, de transmettre les info reçues de certains s.e.l., d'offrir des synthèses des débats qui ont eu lieu sur les listes internet de Sel'Idaire... A travers ces courriers trimestriels, l'objectif est de permettre l'échange permanent d'idées et d'information entre tous les s.e.l., et par conséquent la construction collective d'un outil au service des s.e.l. qui est Sel'Idaire.

Maintenance du site internet -

Rapport présenté par Denis (75)

Lors de la réunion des Vans, une petite équipe s'était constituée autour de Jeff, qui s'occupait du site de Sel'Idaire et des 2 listes de diffusion Sel Net et Sel Info. Jeff travaillait également, depuis début 98, à un projet de nouveau site, et devait partir au Sénégal en novembre. Il fallait donc assurer le relais.

Cette équipe (André/Sel de Clermont, Valérie/Sel 93 banlieue Nord, Jeff/Sel de Martigues, Nath/Sel du Pays des Vans et Denis/Sel de Paris) s'est réunie à plusieurs reprises, entre la rencontre des Vans et le départ de Jeff, à Clermont ou à Paris, en particulier afin de prendre la suite sur le projet de nouveau site.

Lors de son départ, en novembre, Jeff a confié les clés du site et des listes à Denis.

Depuis cette date :

- a. le site (adresse : www.selidaire.org, contact équipe : webstaff@club.voila.fr) a évolué d'un volume de 1,3 Mo à 10 Mo environ, et le nombre de visiteurs est passé de 800 à 1400 par mois. Bien que l'exploitation proprement dite soit toujours assurée par 1 seule personne, les messages envoyés à partir du site sont reçus par plusieurs personnes qui se partagent les réponses. Le site lui-même s'enrichit des contributions et informations communiquées par de plus en plus de personnes, adhérentes de s.e.l. ou non, il a été complètement rénové tant du point ergonomique que facilité de navigation (redéfinition des rubriques, arborescence, etc ...).

b. les listes de diffusion se sont développées de 2 (avec 50 à 60 adresses), à 9 actuellement :

Nom de la liste	Description	Nombre d'inscrits	Nombre de messages
Sel Net	Liste nationale réservée aux adhérents des Sel	102	1300
Sel Info	Liste nationale ouverte à tous ceux qui s'intéressent au Sel	112	702
Saloir	Liste nationale pour les sujets " périphériques " aux Sel	33	90
Sel Textes	Liste aux adhérents en charge du bulletin de leur Sel	36	226
Sel Echanges	Comité de rédaction du journal Echanges	18	350
Pelle à Sel	Liste des informaticiens (logiciel de gestion de Sel)	14	69
Sel AG 99	Préparation de l'AG de Selidaire	12	55
Salvagnac 99	Préparation de la rencontre de Salvagnac	9	71
Webstaff	Equipe en charge de la maintenance du site	4	300

Toutes ces listes sont techniquement administrées par plusieurs personnes.

De plus, d'autres listes de diffusion "régionales" ou "locales" ont été créées qui ne rentrent pas dans l'appellation Sel'Idaire, mais qui témoignent de l'utilité de ces outils pour les s.e.l., d'une maîtrise des technologies Internet et d'une autonomie de plus en plus grande des adhérents des s.e.l.

En conclusion, on voit une avancée dans le développement, dans l'apprentissage et vers une exploitation collective des outils (site et listes, dont les fonctions se sont considérablement enrichies), qui se coordonnent et se complètent.

Perspectives :

Concernant les listes, celles-ci ont évolué pour devenir de véritables outils de travail, et se créent selon les besoins et à l'initiative des adhérents. Il n'y a donc aucun travail particulier à effectuer, à part l'exploitation courante (traitement des demandes d'abonnement, validation des messages arrêtés par le système "anti-pub"), et un travail d'apprentissage à l'utilisation – et parfois de modération.

Concernant le site, 3 aspects sont à considérer :

- a. l'exploitation et la réalisation technique. Le s.e.l. de Paris a mis sur pied un atelier "Micronet", et dispose de compétences et d'un local. Des demandes de subventions devraient permettre dans les prochains mois de disposer de quelques ordinateurs en réseau. L'exploitation technique serait alors transférée vers cet atelier.
- b. l'enrichissement : ajouts de documents (articles, études), exploitation des sites s.e.l. (base des ressources), texte du site (présentation des thèmes...), liens vers d'autres sites, les actualités des Sel (projets, initiatives...). Cet aspect nécessite un gros travail :
 - travail de collecte, de saisie, passage au scan, remise en forme, qui ne demande que des compétences "basiques" en micro,
 - travail de rédaction, si possible par des personnes ayant des compétences fiscales, juridiques, en communication, etc... dans les différents thèmes traités (et aucune compétence micro ou Internet).

La rencontre de Salvagnac pourrait permettre la création d'un atelier sur ces points (décision collective de création de liens vers d'autres sites après information et réflexion, etc...).

c. "statuts". 2 aspects :

- compte tenu de la situation juridique actuelle de Sel'Idaire, nous attendons toujours de lancer les démarches auprès de la CNIL (déclaration du site et surtout des listes)
- le référencement du site (facilité de localisation lors d'une recherche sur le Net) : le site de Sel'Idaire, malgré un travail pour améliorer son référencement (lors d'une recherche sur le Net), reste mal situé, et toujours derrière le "site des Sel de France", site personnel d'un adhérent. Deux conséquences : difficulté à trouver le site, et confusion dans l'esprit des utilisateurs (comment se positionne le site de Sel'Idaire par rapport à ce "site des Sel de France", etc...).

Réactualisation et réédition de S.E.L., mode d'emploi. –

Rapport présenté par Constant (81)

Lors de la rencontre des Vans (98), il ne restait qu'un faible nombre d'exemplaires du s.e.l., mode d'emploi. Etant donné que cette publication s'est révélée être l'une des ressources principales de Sel'Idaire, il était important de le rééditer. Un groupe de trois personnes de 2 s.e.l. distants s'est constitué à cet effet. Ce groupe s'est mis au travail en janvier 99. Il fallait alors décider de l'ampleur des modifications à apporter avant tirage : soit une simple mise à jour, soit un remodelage plus complet. Plusieurs textes ont paru obsolètes, certains termes ne correspondent plus à la réalité, au consensus du moment. La réactualisation complète a donc été choisie et prévue pour mars 99. Mais le

renouvellement implique de trouver un langage commun qui convienne à tous. De plus, il a été difficile de trouver des articles. En juin, la maquette était renouvelée, il restait environ un quart du travail à réaliser, mais il n'y avait plus assez d'énergie pour finir. Face à l'urgence (rupture de stock et demandes en attentes), il a été décidé de reprendre l'ancienne maquette et de n'effectuer qu'une mise à jour avant retraitage de 500 exemplaires seulement. Ce qui a été fait en juillet. Un nouveau groupe devra donc travailler au cours de l'année à venir pour finir le travail initié. Quelqu'un demande : "quels articles voulez-vous ?". Constant répond que la difficulté est de choisir... sur quels critères ? avec quels modes de contrôle ? La conclusion est apportée par une autre personne : "il faut parfois des vérités provisoires. Un mode de fonctionnement collectif peut répondre à ces difficultés."

Mutualisation des innovations –

Rapport présenté par François (31)

Le but de ce groupe de travail était de mutualiser les pratiques innovantes et les restituer sous forme ludique lors de la rencontre de Salvagnac. 17 personnes sur toute la France faisaient partie de ce groupe. Des courriers et une réunion téléphonique ont eu lieu. Une rencontre au printemps était prévue pour préparer la restitution, mais il n'y avait pas assez de contenu pour justifier tant de déplacements. Recueillir des textes n'a pas été chose facile. On a constaté certaines réticences à livrer ses pratiques. Il s'est parfois avéré difficile de faire bien comprendre le but de la démarche. Cet atelier peut continuer cette année et prévoir une restitution l'année prochaine. Le dossier constitué peut aussi faire l'objet d'articles à paraître dans "Echanges".

Analyse du procès –

Rapport présenté par Smaïn (75)

Le groupe constitué aux Vans n'a pas fonctionné en tant que tel, mais plusieurs analyses ont été faites, des articles sont parus. Annie Drappier a fait un gros travail de compilation, qui est disponible.

Le Tribunal de grande instance de Foix condamnait le 6 janvier 1998 trois adhérents du SEL pyrénéen à une peine de principe pour "travail clandestin". Il avait estimé que la situation juridique qui liait les trois adhérents pouvait être qualifiée comme un "contrat de louage de service". La cour d'appel de Toulouse, le 17 septembre 1998, requalifiait la nature du "contrat" mais confirmait que l'activité en cause était exercée à but lucratif. Néanmoins elle relaxait les trois prévenus, estimant que les faits rapportés ne permettaient pas d'établir l'infraction de dissimulation d'activité.

Ce procès a suscité de nombreuses prises de position mais quasiment pas d'étude de fond. Pour l'essentiel les articles proviennent de la presse nationale et régionale. Celle-ci a largement donné la parole à des adhérents et responsables de système d'échange local, leur permettant ainsi, publiquement, de "défendre" et de "justifier" les valeurs qui sont au fondement de cette expérience de solidarité.

Dans le champs universitaire, ce procès a été l'occasion d'une réflexion de fond de la part de deux juristes et d'un sociologue. Alain Supiot, juriste à l'université de Nantes, analyse au travers du pacte civil de solidarité (PACS) et des systèmes d'échange local le retour, en droit civil, de la notion de solidarité et les ambiguïtés dont elle est chargée, c'est-à-dire comme "mixte" des droits des personnes et de droit des obligations.

Thérèse Aubert-Monpeyssen, juriste à l'université des sciences sociales Toulouse I, s'interroge (et s'inquiète) à propos des s.e.l., sur la possibilité d'apparition d'une "véritable" "économie parallèle" et d'un affaiblissement de la protection des personnes.

Smaïn Laacher, sociologue, chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris) analyse quant à lui ce procès comme une controverse politique touchant à l'articulation, dans une économie marchande et de chômage de masse, entre l'intérêt général et des formes de solidarité non étatique.

[Alain Supiot, Les mésaventures de la solidarité civile : pacte civil de solidarité et systèmes d'échanges locaux, revue Droit social, n° 1, Janvier 1999. --- Thérèse Aubert-Monpeyssen, La prestation de services dans le cadre des systèmes d'échanges locaux (SEL) : activité socialement utile ou travail illégal, revue, La semaine juridique, n° 18-19, 6 mai 1999. --- Smaïn Laacher, L'Etat et les systèmes d'échanges locaux (SEL). Tensions et intentions à propos des notions de solidarité et d'intérêt général, Politix, revue des sciences sociales du politique, n° 42, 1998. --- ces documents sont disponibles dans la documentothèque]

Inventaire et transmission des relations éventuelles entre s.e.l. et mouvements de sensibilités proches –

Muriel (07) lit un texte préparé par Sylvain (30) :

Durant l'hiver 98/99, puis ensuite, des éléments radicaux du s.e.l. "l'arbre cévenol" ont eu le bonheur de réitérer ce qu'ils avaient déjà fait en 97/98 : leur implication totale dans le collectif des chômeurs et précaires des vaux de Cèze et Auzonnet et dans celui d'Alès. La dynamique du mouvement global a été telle que le même groupe de personnes a constitué à la fois le noyau dur des collectifs en lutte et celui du s.e.l. (par exemple : 12 jours et nuits consécutifs d'occupation des locaux de la DDSS d'Alès jusqu'à ce que les bonzes du PCF qui gèrent, ici, au titre du conseil général du Gard, la DDSS, nous fissent expulser par leurs amis CRS ; ceci au grand dam des camarades

communistes (ouvriers, employés ou chômeurs) qui occupaient avec nous ! Pour l'anecdote, sachez qu'il y eut ensuite du brouhaha dans les cellules du PCF (ce n'est pas une première : en juin 68, par exemple, 987 ouvriers radicaux quittèrent le PCF dans le Rhône parce que celui-ci n'avait pas jugé bon de lancer le mot d'ordre d'insurrection générale. C'était pendant les événements et le mouvement des occupations de la grève générale.)

En tous cas, cette année, notre s.e.l. s'est trouvé impliqué dans la lutte des classes, au moins en ce qui concerne sa fraction enragée ; les autres camarades ayant plus ou moins soutenu : quelques participations aux manifestations, aux collectes, etc...

Il en fut de même en ce qui concerne le comité de défense de l'hôpital d'Alès et le comité Kosovo (un jeune chômeur : Arno Macé, s'est rendu deux fois au Kosovo/ Albanie cette année avec des convois humanitaire et en compagnie d'un autre membre du s.e.l. et de deux sympathisants, tous du collectif de chômeurs de Cèze et Auzonnet et Sud Ardèche). Nous savons par ailleurs que les s.e.l. alsaciens ont connu eux aussi cette embellie poétique qu'est l'implication dans le nouvel assaut du prolétariat.

Liaisons internationales

L'objet du groupe créé aux Vans était d'établir des liens avec les s.e.l. (l.e.t.s. ou autres...) afin d'échanger sur nos pratiques. Ce groupe n'a pas fonctionné en tant que tel, mais plusieurs personnes ont participé à des rencontres internationales. Marc (57) devait en faire une synthèse rapide ici mais il est absent...Le groupe pourra continuer cette année. La volonté d' "internationalisation" de "la route des s.e.l." devrait favoriser les rapprochements. Le journal "Echanges" devrait permettre une plus large transmission des informations.

Journal de liaison " Sel J'Aime " -

Rapport présenté par Alain Bouhier(14)

Lors de la rencontre des Vans, en 1998, Bérandère avait exprimé son souhait de passer le relais au niveau du journal sel j'aime !

Le groupe de travail qui s'est alors constitué s'est rencontré de nombreuses fois, en réunion, par téléphone et surtout par internet.

Je vous passe les détails et les étapes par lesquelles nous sommes passés. Le résultat est là.

Après avoir tenté de conserver le titre et l'esprit du journal sel j'aime, nos travaux ont abouti à la création d'un nouveau journal intitulé "Echanges", dont la ligne éditoriale s'est élargie vers plus d'articles de réflexion sur et autour de notre mouvance.

Pour le réaliser, nous avons mis en place plusieurs outils utilisant pour une large part l'internet.

D'une part, nous avons créé un espace intitulé *sel-textes*, ouvert à tous ceux qui participent de près ou de loin à la conception de bulletins locaux.

Ceci dans le but de permettre à tous de mettre des textes en lignes ... à la disposition de tous...

D'autre part, nous avons créé un espace de rédaction et de fabrication spécifique au journal Echanges (liste internet : Sel-Echanges). Espace dans lequel les participants proposent et choisissent certains textes en vue de leur publication dans le journal Echanges, bimestriel et vendu sur abonnement.

Ce journal est lancé. Bien que faisant partie des activités de Sel'Idaire, il est autonome financièrement.

Les abonnements perçus servent à payer les timbres, enveloppes et étiquettes d'expédition.

Il est gratuit sur internet. Les participants sont bénévoles et ne perçoivent ni grains ni francs pour le travail qu'ils y effectuent.

Le comité de fabrication est actuellement constitué de 18 personnes qui se partagent diverses tâches : résumés de textes, corrections, maquettes, expédition, gestion des abonnés, etc...

Ce comité, sans rédacteur en chef, est ouvert à tous ceux qui souhaitent réellement participer à la fabrication de ce journal.

Pour le numéro 0, nous avons 2 abonnés - Pour le numéro 1 : 43 abonnés - Pour le numéro 2 : 93 abonnés. Pour le numéro 3, prévu pour fin octobre, nous serons 186 abonnés si tous les membres de cette assemblée s'abonnent aujourd'hui ...

Alain Bouhier, du Sel de Caen, au nom des 18 membres de cette commission.

Rapport présenté par Jean-Luc (73)

Préalable :

Par rapport à ce que j'ai dit et présenté lors de l'AG, où il fallait être très bref, j'ai ajouté quelques commentaires qui me semblent importants pour la compréhension de notre fonctionnement. Dans les tableaux, j'ai aussi ajouté la colonne 'Résultat' pour faire voir les étapes des financements des grands postes.

Compte-rendu :

J'ai préparé une présentation des résultats de 98 (12 mois) et 99 (6 premiers mois) d'une manière différente de celle de la Lettre de Sel'Idaire. Ceci pour aider à mieux comprendre le fonctionnement de Sel'Idaire. J'ai arrondi les chiffres pour faciliter la lecture.

Une ou deux factures de 98 sont arrivées après la 1ère publication des résultats. Elles sont intégrées dans les résultats présentés aujourd'hui.

Je tiens à dire que la rigueur et l'efficacité du travail de Muriel et Nathalie m'ont beaucoup facilité la tâche.

Le 1er poste 'Fonctionnement' correspond à l'activité courante de Sel'Idaire : essentiellement le secrétariat avec les demandes de renseignements et d'informations, la gestion et l'envoi de la liste des s.e.l. et de la Lettre de Sel'Idaire.

En 98, nous partagions un local associatif (postes 'Local' et 'Divers') et nous avons fait appel pendant quelques mois à une secrétaire extérieure (poste 'Secrétariat'). Note : François Terris avait du mal à faire face à la charge de travail administratif.

Ces postes n'apparaissent donc pas pour le 1er semestre 99.

Le site Internet est devenu un élément à part entière du fonctionnement courant.

Les recettes qui permettent ce fonctionnement sont le 'Soutien s.e.l.' (cotisation des s.e.l.), le 'Soutien de Particuliers' (dons) et le bénéfice réalisé sur la 'Vente de *SEL Mode d'emploi*', et *Silence*.

En 98, nous avons reçu une subvention de 35.000 francs de l'AME (Association pour des Monnaies Ecologiques) pour financer l'achat de la revue *Silence* et la réédition de *SEL, Mode d'emploi*, la création du site Internet, la rencontre des Vans et le CIEPAD.

Le solde de cette subvention apparaît ici.

Les postes 'Documents' et 'Silence' sont, par principe, autofinancés. En réalité ils dégagent un léger bénéfice. De plus, l'achat des 810 exemplaires de la revue 'Silence' a été entièrement subventionné par l'AME. Donc, en dehors des frais d'expédition, la vente de Silence est entièrement du bénéfice pour nous.

Les frais d'affranchissement, enveloppes et photocopies qui apparaissent dans ces deux postes sont théoriques. En effet, dans la pratique, nous ne les distinguons pas encore des frais de fonctionnement. J'ai donc fait un calcul approximatif pour essayer de montrer la réalité. Ces sommes ont été enlevées des postes correspondants dans le 'Fonctionnement'.

Pour le poste 'Rencontres', Sel'Idaire apporte le complément pour équilibrer le poste, soit 800 à 1000 francs par rencontre.

Le poste 'Actions ponctuelles': En 98, Le CIEPAD, où a eu lieu la rencontre des Espérantistes, s'était joint à nous (à leur demande) pour la demande de subvention à l'AME. Sel'Idaire n'a fait qu'encaisser la subvention globale puis redonner sa part au CIEPAD. Ce n'est donc pas Sel'Idaire qui a subventionné le CIEPAD.

Pour le 1er semestre 99, on voit que les résultats sont comparables à ceux de 98, sauf le poste 'Soutien SEL' qui est en nette augmentation. Ceci a été obtenu par une meilleure communication vers les SEL : Beaucoup de SEL ignoraient l'existence de cette cotisation ou ne connaissaient pas les modalités de paiement. Cette année, déjà 100 SEL ont cotisé, contre une trentaine en 98. Si les quelques 330 SEL connus à ce jour cotisaient, nous aurions une recette d'environ 41.000 francs pour ce poste (selon le mode actuel de calcul de la cotisation, soit 1 franc par adhérent).

J'ai ensuite fait un budget prévisionnel annuel, proche des résultats de 98 et 99, sur le principe que Sel'Idaire continuait à fonctionner comme jusqu'à maintenant.

Si de nouvelles actions devaient être entreprises, il serait nécessaire de trouver le financement correspondant.

Je dois préciser que certaines dépenses personnelles (téléphone, connexions, timbres, ...) de volontaires des groupes de travail seront à ajouter à ces résultats. En effet, plusieurs personnes ont eu, pour ces groupes, à engager des dépenses dont ils ne nous ont pas encore demandé le remboursement.

Actuellement la trésorerie de Sel'Idaire s'élève à 29.870 francs (banque + caisse), soit un peu plus d'un an de fonctionnement.

Le dernier tableau récapitule les résultats annuels de Sel'Idaire depuis sa création, ou en tout cas depuis la tenue d'une comptabilité. Je crois savoir que dans les tous premiers temps de Sel'Idaire, c'est François Terris qui a financé de sa poche.

Postes	1998 (12 mois)			1999 (6 mois)			PREVISIONNEL ANNUEL		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
<u>FONCTIONNEMENT</u>									
Téléphone	2980			1530			3000		
Affranchissement	6860			5490			7500		
Photocopies	5580			3620			6000		
Fournitures de bureau	1830			320			1000		
Frais bancaires	260			50			200		
Secrétariat	6000			--			???		
Local (eau/élect.)	990			--			--		
Divers	650			--			--		
Soutien SEL		8310			12780			15000	
Soutien Particuliers		360			340			400	
ss-total	25150	8670	-16480	11010	13120	+2110	17700	15400	-2300
Vente SEL Mode d'emploi		26540	+10060		2980	+5090		5000	+2700
Site Internet : Création	2480	6500	+14080	--			--		
Site Internet : Hébergement	730		+13350	1450		+3640	2900		-200
ss-total fonct.	27360	41710	+13350	12460	16100	+3640	20600	20400	-200
<u>DOCUMENTS (1)</u>									
Photocopies, envois	720			480			700		
Ventes Photocop. Etude Smain		730	+10	1500	500	+20	--	800	
ss-total doc.	720	730	+10	1980	500	-1480	700	800	+100
<u>REVUE SILENCE</u>									
Achat 810 ex.	12960			--			--		
Subvention AME		12000			--			--	
Envois	250			1030			1100		
Ventes		690			2840			3100	
ss-total silence	13210	12690	-520	1030	2840	+1810	1100	3100	+2000
<u>RENCONTRES</u>									
Les Vans 98	6500	5730	-770				7000	6000	-1000
Subvention AME		6500	6500						
Salvagnac 99				???	???				
ss-total rencontre	6500	12230	+5730						
<u>ACTION PONCTUELLE</u>									
CIEPAD 98	10000			--					
Subvention AME		10000	0		--				0
<u>TOTAL (2)</u>	57790	77360	+19570	15470	19440	+3970	29400	30300	+900

NDLR : Les chiffres ci-dessous ne sont malheureusement ni en Cocagnes, ni en Péloux, ni en Grains, ni en Cailloux, ni en autres unités de SEL, mais bien en Francs !

- (1) Ces documents sont : CR de Lyon 98, CR des Vans 98, Minutes du procès de Foix, Texte Nouvelle loi Assoc. 1901...
- (2) Totaux partiels ne prenant en compte que les chiffres connus au 30/06/99.

RECAPITULATIF

Année	Dépenses	Recettes	Subventions	Résultat	Cumul
1995	15.731,58	3.445,00	0,00	-12.286,58	-12.286,58
1996	46.191,25	50.631,50	30.000,00	+34.440,25	+22.153,67
1997	60.633,35	45.234,00	0,00	-15.399,35	+6.754,32
1998	52.331,80	36.639,85	35.000,00	+19.308,05	+26.062,37
1999	16.198,52	19.401,35	0,00	+3.202,83	+29.265,20

Note : Les résultats de 1998 n'ont pas été corrigés des dernières factures reçues. Je le ferai en même temps que le bilan 99.

Modalités de prise de décisions au cours de l'assemblée générale du 28.08.99

Au cours de l'assemblée générale, des décisions devront être prises, il faut définir selon quelles modalités : vote ou consensus ; sachant que le principe du consensus implique que les participants ne doivent pas se figer sur leurs positions, que chacun doit s'écouter... puisque tout le monde a droit de veto. Immédiatement une proposition de vote est faite : pour ou contre : " vote à main levée des présents et choix sur la base des 2/3 ". Mais : " que fait-on des abstentions ? ”.

Certains souhaitent qu'une question soit débattue : " un vote par s.e.l. ou un vote par personne présente ? ". A ce sujet, plusieurs participants déclarent n'avoir pas mandat de leur s.e.l. pour le représenter. D'autres sont porteurs d'un ou plusieurs mandats. La majorité des présents semble penser qu'un mandat " officiel " n'a pas d'importance. Cependant, pour certains, le principe " un s.e.l. = une voix " est important : en effet, dans l'assemblée, il peut y avoir beaucoup de membres de certains s.e.l. et très peu d'autres, est-ce que cela ne risque pas de peser trop lourd dans les décisions ? Non, est-il répondu, parce qu'au sein d'un même s.e.l. plusieurs courants peuvent exister, les membres d'un s.e.l. ne peuvent pas s'exprimer d'une voix unique.

Il est également fait remarqué qu'en proportion du nombre des membres des s.e.l., il y a très peu de présents à cette assemblée. N'y a-t-il pas un risque de prendre des décisions qui ne conviendraient pas à l'ensemble ? D'un autre côté, l'ordre du jour très détaillé de l'assemblée générale avait été envoyé à tous les s.e.l. Deux se sont exprimés par écrit, déclarant sur cette question que " les absents doivent exercer un droit de consultation, mais que les décisions doivent être prises par les présents. " En effet, le nombre des présents n'est-il pas suffisant malgré tout pour représenter tous les courants de pensée ?

Par ailleurs, l'équipe qui se charge d'une activité doit conserver une certaine marge de liberté. On ne peut pas demander aux personnes de faire des choses avec lesquelles elles ne seraient pas en accord. C'est pourquoi il est proposé : " les votants sont ceux qui s'impliquent ". Le risque est alors de se " détacher " de l'ensemble. Par ailleurs, la participation à L'a.g. est déjà une implication. Pour certains, il est clair que la participation effective à un groupe de Sel'Idaire ne doit pas être une condition au droit de vote...sinon, à quoi bon faire une a.g. ?

Après ce débat, plusieurs questions sont proposées au vote :

- ☛ " Sommes-nous prêts à nous exprimer sur des questions précises ? " OUI.
- ☛ " Sommes-nous contre le fait de participer à l'a.g. ? " NON (unanimité).
- ☛ " Sommes-nous contre le fait que chacun s'exprime ? " NON (unanimité).
- ☛ " S'il y a plusieurs membres d'un même s.e.l., ceux-ci doivent-ils se concerter avant d'exprimer un point de vue ? " NON .
- ☛ " Si certaines personnes sont porteuses de mandat pour des absents, ont-elles 2 droits de vote ? " NON.
- ☛ " Si pour certaines questions la différence entre pour et contre est très faible, sommes-nous d'accord de reporter la décision ? " OUI.
- ☛ " Néanmoins, si l'urgence se fait sentir, sommes-nous d'accord pour déroger à cette règle et prendre une décision quand même ? " OUI.

En conclusion, pour l'assemblée générale qui va suivre, chaque personne présente disposera d'une voix et d'une seule. Il sera fait le comptage des pour et celui des contre. Sauf urgence, les décisions ne seront valides que si elles sont prises à une très large majorité.

ASSEMBLEE GENERALE

Un nombre décroissant et fluctuant de personnes (83 personnes inscrites sur la fiche de présence) ont participé à cette assemblée générale. La complexité et l'ampleur des questions soumises, ainsi que les mauvaises conditions acoustiques, la chaleur, la fatigue, etc... expliquent probablement la désaffectation progressive, le fait que l'ordre du jour initialement prévu n'ait pas pu être tenu exhaustivement, et que le comptage des mains levées n'ait pas pu être toujours aussi précis que nous l'aurions souhaité. De plus, il s'est souvent avéré difficile de poser les questions que tout le monde comprendrait. Pour cette raison, les résultats des votes doivent être respectés mais néanmoins considérés avec réserve ; le débat n'est pas clos, il reste beaucoup de points à (re)discuter afin de s'assurer que Sel'Idaire évolue dans le sens du plus grand nombre. Notamment, un courrier consultatif (vote par correspondance) est annexé au présent compte-rendu afin de valider ou non la décision prise au sujet du traitement des tâches administratives. Pour faciliter la lecture du présent compte-rendu, le récapitulatif des décisions prises est présenté à la fin du document.

Animateurs du débat et gardiens du temps : Yves (07) et Alain (75). Distributeur de parole : Jean (66)
Alain et Yves proposent un découpage du temps, en précisant que si on n'arrive pas à faire le tour d'une question, on a toute l'année devant nous pour approfondir nos réflexions et en reparler, que l'important est d'arriver au bout de l'ordre du jour, sans stress et dans un climat d'écoute optimum. L'assemblée approuve...mais ne réussira pas totalement...

Bilan moral

Denis (75) souligne la difficulté liée à l'indéfinition actuelle des statuts de Sel'Idaire de prendre des décisions au quotidien. Il souhaiterait une participation plus large et constate que les équipes ne sont parfois pas suffisamment nombreuses.

Propositions relatives au fonctionnement

Qui seront les adhérents de Sel'Idaire ?

Personnes physiques ? Associations " amies " ? S.E.L. étrangers ?

Lors du débat (assez long) sur cette question, il a été essentiellement traité du cas des personnes physiques :

Arguments contre :

- Danger que certaines personnes adhèrent à titre privé mais représentent néanmoins un groupe et/ou un mouvement dont les idées ne seraient pas dans " l'esprit du s.e.l. " (exemple de secte) à des fins d'infiltration.
- Lorsque qu'une personne morale est adhérente, un seul courrier touche beaucoup de monde, dans le cas de l'adhésion des personnes physiques, il faut autant de courriers que d'adhérents.

Arguments pour :

- Si les personnes physiques peuvent adhérer à titre individuel, cela permet d'exprimer toutes les voix.
- Les adhérents sont les s.e.l. , mais ils ne travaillent pas : ce sont les personnes physiques qui réalisent les tâches de Sel'Idaire.
- Si un s.e.l. ne souhaite pas adhérer à Sel'Idaire, il faudrait que ses membres puissent le faire : liberté de choix individuelle.
- Lorsque l'info circule mal dans un s.e.l., certains de ses membres peuvent souhaiter adhérer à titre individuel.
- Il peut être intéressant d'accepter l'adhésion individuelle de personnalités telles que Danielle Mitterrand, Albert Jacquard...

Autres propositions :

- Les s.e.l. doivent être adhérents de fait (adhérents naturels) puisque l'utilité de Sel'Idaire est dirigée vers les s.e.l.
- Néanmoins, Sel'Idaire fonctionne grâce à des personnes physiques. Les vrais adhérents devraient donc être les personnes qui s'investissent.
- Dans cette logique, on pourrait déduire qu'il faut que chaque s.e.l. envoie au moins l'un de ses adhérents pour travailler à Sel'Idaire.
- On pourrait admettre pour adhérentes les personnes physiques à condition qu'elles soient membre d'un s.e.l.
- L'admission des personnes physiques pourrait être soumise à parrainage.
- L'admission des personnes physiques devrait être soumise à l'acceptation de la charte.

Avant de passer aux votes, il est rappelé qu'il faut bien différencier : les adhérents à Sel'Idaire, d'une part, les personnes qui travaillent, d'autre part, et les cotisants.

- Pour certains, l'adhésion à la charte devrait être obligatoire pour tout adhérent. A ce sujet, il est rappelé que la charte proposée par Sel'Idaire n'est encore qu'un projet et qu'il pourrait être souhaitable qu'un groupe y retravaille.

➤ **Votes :**

- ☛ Les adhérents de s.e.l. peuvent être adhérents de Sel'Idaire : 40 pour et 10 contre.
- ☛ Seuls les s.e.l. français et leurs membres peuvent travailler au sein de Sel'Idaire : unanimité.
- ☛ Les personnes physiques membres de s.e.l. hors hexagone peuvent être adhérentes de Sel'Idaire : 36 contre et 15 pour.
- ☛ Les personnes physiques membres de s.e.l. français peuvent être adhérentes de Sel'Idaire : 42 pour et 15 contre.
- ☛ Les personnes morales proches ou voisines des s.e.l. peuvent être adhérentes de Sel'Idaire : 38 contre et 20 pour.
- ☛ Les personnes physiques proche des s.e.l. (mais non membres) peuvent être adhérentes de Sel'Idaire : 45 contre et 14 pour.
- ☛ Les s.e.l. (ou l.e.t.s.) étrangers peuvent être adhérents de Sel'Idaire : beaucoup pour et 15 contre.

En conclusion : peuvent être adhérents de Sel'Idaire : les s.e.l. français et étrangers, ainsi que les membres de s.e.l. français. Le travail de Sel'Idaire sera assuré uniquement par les membres de s.e.l. français.

Droits et devoirs attachés à la cotisation

Pouvoir de décision

Si Sel'Idaire compte parmi ses adhérents des personnes physiques et des personnes morales, il y a disproportion : un s.e.l. représente un grand nombre de personnes physiques. Par ailleurs, pour certains, un s.e.l. étranger ne peut pas avoir le même pouvoir de décision qu'un s.e.l. français.

➤ **Votes :**

- ☛ Les s.e.l. hexagonaux cotisants ont pouvoir de décision : OUI.
- ☛ Les s.e.l. étrangers cotisants ont pouvoir de décision : OUI.
- ☛ Seuls les cotisants ont pouvoir de décision : 44 pour et 6 contre.
- ☛ Les personnes physiques cotisantes ont pouvoir de décision : NON.

En conclusion : Seuls les s.e.l. français et étrangers cotisants ont pouvoir de décision.

Droit d'information

Il semble évident pour le plus grand nombre que la raison d'être de Sel'Idaire est d'être utile aux s.e.l. Cette question n'a donc pas fait l'objet de débat.

➤ **Votes :**

- ☛ Tous les s.e.l. connus, cotisants ou non, reçoivent toutes les informations de Sel'Idaire : OUI.
- ☛ Les personnes physiques cotisant à Sel'Idaire reçoivent les informations de Sel'Idaire : OUI.

En conclusion : Tous les courriers de Sel'Idaire sont envoyés à tous les s.e.l., cotisants ou non, et aux personnes physiques cotisantes.

Cotisation en francs

Principe

Jean-Luc rappelle que, pour assurer le fonctionnement actuel de Sel'Idaire, il faut un budget d'environ 22000 francs. Mais il faut aussi savoir que certains postes de fonctionnement peuvent être appelés à augmenter (communication croissante = frais croissants + plusieurs personnes ont pris des frais à leur charge : téléphone, déplacements, etc...).

Pour certains, il est important que nous nous donnions les moyens de fonctionner. Certaines tâches bénévoles devraient être rémunérées. Que la participation financière augmente serait un signe d'autonomie et de responsabilité. Dans le même ordre d'idées, il peut être considéré comme gênant que certains refusent le principe de payer, alors que les autres le font (exemple : certains participants à la rencontre de Salvagnac ont refusé de payer, ils ont été acceptés quand même.)

Dans la mesure où l'on bénéficie des services de Sel'Idaire, il devrait être naturel de participer à son fonctionnement.

Montant

Proposition est faite de différencier le montant de cotisation des personnes physiques et celui des s.e.l. Des sommes sont avancées (ex : 200 francs pour une personne physique), mais pas retenues.

Plusieurs possibilités sont évoquées :

- Montant de cotisation libre (comme actuellement, bien qu'il y ait une " préconisation "),
- forfait fixe,
- montant proportionnel au nombre d'adhérents,
- mixité entre proportionnel et forfait,
- proportionnel avec plancher fixe,
- cotisation en unités locales.

Il faut tenir compte du fait que certains s.e.l. fonctionnent sans argent du tout : peut-on leur demander une cotisation en francs quand même ? Certains s.e.l. ont très peu d'adhérents, donc peu de ressources : il ne faut pas fixer un montant de cotisation trop élevé.

Proposition est faite de cotisation au prorata de la consommation... mais cette idée semble avoir été écartée immédiatement.

Il est proposé, afin de ne pas défavoriser les " petits s.e.l. " : " 50 francs + 1 franc par adhérent pour les petits s.e.l. et 100 francs + 1 franc par adhérent pour les gros s.e.l. ". Cette proposition semble avoir été retenue à une grande majorité, mais les notions de " gros s.e.l. " et de " petits s.e.l. " n'ont pas été clairement définies.

Par ailleurs, il est précisé que le montant de la cotisation ne peut être fixé que par rapport à des objectifs de fonctionnement. De plus, il est difficile de savoir entre combien d'adhérents les charges de fonctionnement peuvent être réparties.

➤ Votes :

- ☛ Principe d'une cotisation fixe par s.e.l. + 1 franc par adhérent : OUI.
- ☛ Possibilité de remplacer les francs par des unités locales pour les s.e.l. qui fonctionnent sans argent : OUI.
- ☛ Publication, dans la liste des s.e.l. (des adhérents ?) du montant de la cotisation de chacun :

OUI.

En conclusion : Le principe d'une cotisation fixe de 50 ou 100 francs + 1 franc par adhérent semble être retenu. Les s.e.l. n'encaissant pas de francs pourront s'acquitter de la cotisation en unités locales. Le montant de la cotisation des personnes physiques semble devoir être laissé à leur seule appréciation.

Secrétariat

Pour certains, la lourdeur des tâches purement administratives, la nécessité de les réaliser (pérennité de l'action) et l'impossibilité de les répartir efficacement entre plusieurs personnes, justifie d'avoir recours à une " structure " ad hoc, et rémunérée.

Pour d'autres, salarier certaines tâches (quelles qu'elles soient) est antinomique à l'esprit du s.e.l. La solution ne peut être que d'avoir recours à un plus grand nombre de bénévoles, ce qui permet d'éviter la spécialisation.

Factuellement, il est précisé que " la route des s.e.l. " a dû avoir recours à la mise en place d'un secrétariat inter-associatif. Proposition est faite de la part de son président d'envisager un certain " partenariat " entre " la route des s.e.l. " et Sel'Idaire.

Pour certains, indépendamment du débat de fond, la question primordiale est celle du coût à supporter.

➤ Vote :

- ☛ Prise en charge du secrétariat par une autre structure : 20 pour et 8 contre.

En conclusion : Les conditions dans lesquelles ce débat s'est déroulé ont semblé peu favorables à beaucoup. En effet, il était déjà tard, il y avait beaucoup de bruit alentour, les participants avaient du mal à se concentrer et à s'écouter, il restait plusieurs points importants à aborder... c'est pourquoi, dans le but de continuer à avancer collectivement et intelligemment, il est apparu comme nécessaire à un grand nombre d'appliquer cette décision temporairement (3 mois), tout en mettant en œuvre une large consultation par correspondance : voir courrier annexe au présent compte-rendu.

➤ Vote :

- ☛ Ecouter l'ordre du jour pour arriver à la création des groupes de travail : OUI.

Dédommagement en grains des bénévoles

Cette question n'a pas réellement fait l'objet d'un débat.

➤ Vote :

- ☛ Principe de dédommagement en grains des bénévoles : majorité pour et 4 contre.

Création des groupes de travail

La mise en place des groupes de travail de Sel'Idaire s'est faite dans la plus grande confusion, mais aussi le plus grand enthousiasme. Serait-ce trop subjectif d'en conclure que malgré toutes les divergences de points de vue (idéologiques), la volonté d'œuvrer ensemble, au service de tous les s.e.l. (et de l'idée du s.e.l.) est ce qui nous rassemble le mieux ? N'avons-nous pas là l'essentiel ?

Afin de faciliter la mise en relation des membres de chaque groupe, nous communiquons les coordonnées de l'un des volontaires. Ainsi chacun pourra contacter ce "réfèrent" pour se faire connaître. Le groupe s'organisera ensuite comme il l'entendra...évidemment !

Groupes déjà définis pour 98/99 :

	intitulé	de quoi s'agit-il ?	personnes volontaires
1	Maintenance et amélioration du site internet "Système Internet Sel'Idaire"	Améliorer l'ergonomie et la "rationalité" du site et enrichir son contenu. Il y a un important travail de rédaction à faire, qui ne nécessite pas de compétence en informatique. (voir bilan d'activité - perspectives - p.2&3)	Denis Arbel (75) : 22 av . Pierre 1^{er} de Serbie. 75116 Paris. Te l : 01.47.23.02.83 Nath (07), Jean-Paul Dumas (05), Alain Bertrand (75), Hervé Milesi (81), Mylène Rémy (58), Gherard (03), Pierre Odet (37), Jean Raisonnier (75), Nicole (75)
2	Réactualisation de "Sel, mode d'emploi"	Réactualiser le "SME", en essayant de dégager ce que pourrait être le consensus actuel, trouver des textes, les choisir, etc. Le travail réalisé par l'équipe précédente sera transmis à la nouvelle équipe.	Marcelo Carpaneto Tel : 05.63.42.08.78 Email : marcelo.carpaneto@iname.com Mylène Rémy (58), Constant (81), André (30), Denis Arbel (75), Sylvie Oberseither (84), Alain Bouhier (14)
3	Mutualisation des pratiques	Mutualiser les innovations locales en mettant en place une grille de lecture qui permettrait d'évaluer ces innovations et de faire part de ces expériences à tous les SEL qui voudraient les reprendre pour les expérimenter à leur tour.	François Plassard : 6 rue Saint Aubin . 31000 Toulouse. Tel : 05.61.62.21.33. fax : 05.61.99.21.68. Email : fplassar@club-internet.fr Franck (84), Solange (92), Henri (23), Les anciens (voir compte-rendu des Vans 98), Philippe (47)
4	Echanges, l'écho des solidarités	Fabriquer le bimestriel : collecter des articles, les choisir, faire les maquettes, relire, etc... Pour faire partie du comité de rédaction, il est préférable d'avoir un accès à internet (nécessité de rapidité dans les échanges), par contre, tous les articles sont les bienvenus, par fax, courrier postal, courrier électronique...et même par téléphone.	Contacts : Alain Bouhier - Guillaume s.e.l. - CITIM - 38 quai Hamelin - 14000 Caen. ou : Mylène Rémy - Les Pautrats - 58220 Ciez. Tel/fax : 03.86.26.41.50 Email : sel-textes@club.voilà.fr illustrations à Pascale Delille - 14 impasse des Hautes roches - 63400 Chamalières. aucun nouveau volontaire pour le comité de rédaction, 18 personnes actuellement (liste dans les numéros du journal).
5	Collecte et transmission des éventuelles relations entretenues entre SEL et mvments de sensibilités proches	Recueillir et retransmettre (par le biais du courrier trimestriel de Sel'Idaire et/ou par le journal "Echanges") les informations sur d'éventuels partenariats entre les s.e.l. et d'autres mouvements de "sensibilités proches".	Alain Bertrand (75) : Gaïa Vidéo - 50, rue de la Prévoyance - 94300 Vincennes Tel : 01.43.65.78.83 ou 06 15 19 33 06 (portable) Email : alain.sel@wanadoo.fr Marcelo (81), Solange-Marie (92)
6	Budget	Réaliser les bilans annuels et intermédiaires, suivre la trésorerie, procéder au rembt des personnes engageant des dépenses perso, établir des budgets prévisionnels, etc...	Jean-Luc Tardivel (74) : 11 rue du Mont Barret . 74290 Veyrier du Lac. Tel : 04.50.60.02.19 Jean-Luc estime que la charge de travail ne justifie pas l'appel à d'autres candidatures.
7	Liaisons internationales	Développer les relations entre les SEL en dehors de l'hexagone, participer à des rencontre internationales et transmettre (par le courrier trimestriel de Sel'Idaire et par le bimestriel "Echanges") les infos collectées.	Denis Arbel (75) : 22 av . Pierre 1^{er} de Serbie. 75116 Paris. Te l : 01.47.23.02.83 Email : denis.arbel@wanadoo.fr Sylvie O. (84), Nicole G. (75), Smaïn (75), J-L Turlure (75), Jean Rocheron (66), Christina L. (75), Helena (34), Mylène Rémy (58), Claude Barrere.
8	Documentothèque	Activité de Sel'Idaire, assurée par	Mylène Rémy : Les Pautrats. 58220 Ciez .

	Mylène (58) décidée peu après la rencontre des Vans (1998). Il s'agit de collecter les documents (écrits et audio-visuels) traitant des SEL ou pouvant présenter un intérêt pour eux, d'en faire la liste thématique (avec résumés). Cette liste est envoyée régulièrement aux SEL qui peuvent ensuite commander des photocopies à Sel'Idaire.	tel : 03.86.26.41.50. fax : 03.86.26.41.50. Email : bellnac@club-internet.fr
--	--	---

9. Organisation de la prochaine rencontre nationale

Le s.e.l. de Caen (Guillaume s.e.l.) a posé sa candidature pour organiser, en collaboration avec les s.e.l. voisins, notre prochaine rencontre nationale. Cette candidature ne doit pas en exclure d'autres (à proposer dans les trois mois). Pour la préparation de cette rencontre, Alain Bouhier (Guillaume s.e.l.) souhaite la participation des organisateurs des rencontres précédentes (Les Vans et Salvagnac), ainsi que des "bonnes volontés" volontaires : Guillaume s.e.l. de Caen 8 quai Hamelin - 14000 Caen - tel 02 31 71 25 50 - fax 02 31 71 25 51 - Email : abouh@mail.dotcom.fr. et aussi : Alain (75), Nicole (75), Jean-Paul Dumas (05)

10. Secrétariat

Voir décision prise en a-g, appliquée temporairement, dans l'attente du résultat de la consultation jointe au présent compte-rendu.

Nouveaux groupes

	intitulé	de quoi s'agit-il ?	personnes volontaires
11	Recherche et développement (R&D)	expérimenter de nouvelles techniques qui peuvent être utiles aux s.e.l.	Claude Périgaud (75) : 180, av de Choisy 75013 Paris. tel : 01 53 60 02 18. Email : cl_perigaud@infonie.fr Pierre Odet (37), Jean-Paul (24), Eric (63)
12	Démocratie participative	réfléchir à des méthodes permettant de mettre en place un principe de démocratie participative au sein de Sel'Idaire. Ceci permettrait, notamment, de préparer la prochaine assemblée générale.	Jean-Paul Dumas : 24 bis chemin des Gontiers, Charance, 05000 Gap, tel : 04 92 51 42 57. Email : jpd@alpes-net.fr Jean-Paul (24), Claude Barrere, Daniel (Blois), Gerhard (03), Yvonne (Rennes), Claude Périgaud (75), Pascale (63), Jean Raisonnier (75), Nath (07)
13	Route des métiers et route des stages	repérer les annonces extraordinaires qui apparaissent dans les bulletins de chaque s.e.l. (stages et métiers.) et éditer soit un bulletin d'annonces nationales, soit un guide des stages et des métiers, soit les deux...et étudier les moyens de diffusion. " Mon intention est de ne pas gérer de monnaie spécifique pour cela..." (Hervé).	Hervé Milési - Cidex 1227 - 31570 Lanta Tél: 05 61 83 07 14 Email : milési@chez.com Web: www.altern.org/sel81/ Roland Carbone (33), Yvonne (35), Nicole G. (75), Bertrand (35), Anne-Marie (75), Sylvie O. (84)
14	Statuts, règles du jeu de Sel'Idaire	faire des propositions de statuts en adéquation aux pratiques que nous mettons en œuvre.	Gerhard Ditsch : La Croix Peyre, 03210 Agonges. Tel et fax : 04.70.43.95.21 Email : g.ditsch@wanadoo.fr Yvonne (35), Jean-Paul Quentin, Christian (91), André (30), Nicole G. (75), Valérie (93), Sabine (31), Daniel (24 ter), Joël dit Etienne (44), Nadine (France Libertés 81), Danièle (31), Pascale (63), Jean (75), Bhim (11), Simone (19), Régine (84), Pantaleo (Italie)
15	Evolution de la charte	Le travail du groupe "statuts" et celui du groupe "démocratie participative" déboucheront probablement sur une réflexion sur la charte.	Aucun groupe ne s'est spécifiquement constitué.
16	Relation avec les Medias	Il semble que ce groupe souhaite réfléchir à : " comment traiter les demandes des journalistes ? ", " est-il possible de développer un discours commun pour les s.e.l. ? " " si oui, lequel ? " ...	Nicole G. chez Gaïa Vidéo - Alain Bertrand - 50, rue de la Prévoyance - 94300 Vincennes Tel : 06 62 23 00 52 (ou : 01.43.65.78.83) Email: nicole.sel@wanadoo.fr Nath (07), Mylène (58), Atelier Franselien (région parisienne) : Christian A ; (91), Nathalie R. (93), Pascale R. (93).

La composition de ces groupes n'est pas figée, il est toujours possible à quiconque (membre de s.e.l.) d'en rejoindre un en cours d'année. Il est à noter également que, pour que ces groupes aient une réelle utilité, il est important que la communication entre eux et vers tous les adhérents de Sel'Idaire soit continue (par exemple par le biais de la lettre trimestrielle envoyée à tous).

Récapitulatif des décisions prises pour 1999/2000	
qui peuvent être les adhérents de Sel'Idaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes physiques membres de s.e.l. français peuvent être adhérentes de Sel'Idaire - Les personnes morales proches ou voisines des s.e.l. peuvent être adhérentes de Sel'Idaire - Les s.e.l. (ou l.e.t.s.) étrangers peuvent être adhérents de Sel'Idaire
qui peuvent être les "travailleurs" de Sel'Idaire ?	Seuls les s.e.l. français et leurs membres peuvent travailler au sein de Sel'Idaire
qui a pouvoir de décision ?	<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les cotisants ont pouvoir de décision - Les s.e.l. français cotisants ont pouvoir de décision - Les s.e.l. étrangers cotisants ont pouvoir de décision - Les personnes physiques cotisantes n'ont qu'un droit de consultation
qui reçoit les informations de Sel'Idaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les s.e.l. français connus, cotisants ou non, reçoivent les informations de Sel'Idaire - Les s.e.l. étrangers cotisants reçoivent les informations Sel'Idaire - Les personnes physiques cotisant à Sel'Idaire reçoivent les informations de Sel'Idaire
cotisation	<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation fixe par s.e.l. + 1 franc par adhérent (fixe = 50 francs pour petits s.e.l. et 100 francs pour gros s.e.l., par exemple) - Possibilité de remplacer les francs par des unités locales pour les s.e.l. qui fonctionnent sans argent - Publication, dans la liste des s.e.l. (des adhérents ?) du montant de la cotisation de chacun
exécution des tâches de secrétariat	Prise en charge du secrétariat par une autre structure (décision appliquée temporairement (3 mois) en attendant les résultats d'une consultation plus large et plus sereine).
"rémunération" des bénévoles	Principe de dédommagement en grains des bénévoles

Le présent compte-rendu a été rédigé par Nath (07), et corrigé et approuvé par Mylène (58), Alain (75), Denis (75), Alain (14), Nicole (75), Gerhard (03), Pascale (63), Smaïn (75), Yves (07), Jean-Paul (05).